



Commune de Bourg-en-Lavaux

RAPPORT DE GESTION 2015

PREAVIS DE LA MUNICIPALITÉ AU CONSEIL COMMUNAL
SUR LA GESTION DURANT L'ANNÉE 2015

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Conformément aux dispositions de l'article 93c de la Loi sur les communes (LC) du 28 février 1956, de l'article 34 du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des communes, modifié le 16 novembre 1984, et de l'article 93 du règlement du Conseil communal de Bourg-en-Lavaux du 21 mai 2012, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre son rapport annuel sur la gestion des biens communaux pour l'année 2015.

Au vu de ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, de bien vouloir prendre la décision suivante :

le Conseil communal de Bourg-en-Lavaux

vu le préavis N° 09/2016 de la Municipalité du 9 mai 2016 ;

où le rapport de la Commission de gestion ;

considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

d'approuver la gestion relative à l'exercice 2015 et d'en donner décharge à la Municipalité.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

La secrétaire

Max Graf

Sandra Valenti

Table des matières

Table des matières	
AUTORITÉS	1
Composition	3
Commissions permanentes.....	4
Séances.....	5
Elections et votations.....	8
Municipalité	12
Composition et organisation.....	12
Délégations municipales	14
Séances.....	15
ADMINISTRATION GÉNÉRALE PERSONNEL URBANISME	16
Greffes municipales.....	17
Manifestations officielles et réceptions.....	17
Anniversaires.....	17
Naturalisations	17
Inspection préfectorale.....	18
Ressources Humaines	19
Office de la Population.....	22
Statistiques.....	22
Naissances.....	24
Nécrologie	24
Archives communales	25
Archives de Villette	25
Archives de Cully	25
Aménagement du territoire et urbanisme.....	26
Le plan directeur communal (PDcom)	26
PPA « Les Colombaires » Cully	26
PPA « Cully-Gare ».....	26
PPA « Les Fortunades et Modification du PGA « Maison Jaune »	27
PQ Riex zone Est.....	27
Plan d'alignements d'Aran-Villette	28

Commission d'urbanisme.....	28
Commission consultative de Lavaux	28
Plan d'affectation cantonal Lavaux (PAC)	28
FINANCES TRAVAUX INFRASTRUCTURES	29
Finances	30
Bureau technique.....	33
Travaux publics – routes – chemins	33
Eaux.....	37
PROTECTION DE LA POPULATION AFFAIRES SOCIALES ASSAINISSEMENT.....	40
Protection civile	41
Défense incendie.....	44
Assainissement.....	47
SABL, secteur assainissement et gestion des déchets	47
Eclairage public	54
SÉCURITÉ PROMOTION ÉCONOMIQUE TOURISME	55
Sécurité	56
Economie & Tourisme	59
Promotion économique	59
Tourisme	61
Sports	62
Sociétés locales	62
Ports	62
VOIRIE DOMAINES VITICOLES ESPACES VERTS	63
Voirie, espaces verts, plages et cimetières.....	64
Domaines viticoles	66
Vignes.....	66
Vendanges.....	66
Mise des vins.....	67
Souscription aux habitants.....	67
Distinctions.....	67
Caves	67
POLICE DES CONSTRUCTIONS BÂTIMENTS FORÊTS.....	68
Police des constructions.....	69

Permis de construire	69
Permis d'habiter / d'utiliser.....	70
Commission technique communale.....	70
Commission de salubrité communale.....	70
Bâtiments et gérances	71
Bâtiments	71
Gérances	72
Forêts	75
ECOLES CULTURE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	77
Ecoles	78
Association Scolaire Centre Lavaux (ASCL)	78
Accueil pré - et parascolaire.....	78
Informatique communale	79
Culture et communication	80
Bibliothèque.....	80
Agenda 21, transports et mobilité	80
Liste des abréviations.....	82

AUTORITÉS

Conseil communal

Du 1^{er} janvier au 30 juin 2015

Mme Brigitte Leprovost

Présidente

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2015

M. Yves Sesseli

Président

M. Michel Bertholet

1er Vice-Président

Mme Eliane Fedrigo

Secrétaire

Composition

BADOUX	Jean-Luc	GAY	Daniel
BAEHLER	Philippe	GAY	David
BAEHLER	Raoul	GRANDCHAMP	Pierre-Alain
BANDINI	Jean-Louis	GROSS	Florence
BAUMANN	Patrick	HARTMANN	Jelle
BECH	Raymond	HILL	Valérie
BERSIER	Monique	HUG	Emmanuel
BERTHET	Sybil	HUMBERT	Patrice
BERTHOLET	Michel	JOHNER	Jacques
BLANC	Nicolas	LAVANCHY	Christine
BOCHUD	Pascale	LEPROVOST	Brigitte
BUGNON GRAND	Carole	MÄDER	Philippe
CHOLLET	Alain	MASSY	Luc
CHOLLET	Vincent	MICOL	Jean
COLLIARD	Marc	MOHL	Sandra
CROSA	Silvio	NOVERRAZ	Marc-Henri
CUÉNOUD	Nadia	PARISOD	Jean-François
CURRAT	Christian	PARISOD	Roland
DE PALMA	Lucie	PASCHOUD	Pascal
DELALOYE	Yves	PFEIFFER	Laurent
DEMONT CUÉNOUD	Sabine	POTIN	Jane
DENISART	Jean-Luc	POTTERAT	Jacques
DUBOUX	Blaise	REGAMEY	Lionel
DUBOUX	Michel	REIJSOO	Fenneke
DUNANT	Jean-Christophe	RUFI	Bernard
ELLIS	Thomas	SCALFARO	Pietro
EMERY	Roland	SCHOPFER	Marlyse
ESSEIVA	Nathalie	SCHWAAB	Jean-Christophe
FONJALLAZ	Louis	SESSELI	Yves
FONTANNAZ	Pierre-André	TROLLIET	Michel
GAILLARD	Jean-René	VOGEL	Simon
GAUDIN	Vivian	WIGET	Anne-Véronique

Suppléants au 31 décembre 2015

DUBOIS	Salomon	(arrondissement d'Epesses)
FRIDERICI	Vincent	(arrondissement de Villette)

Commissions permanentes

Commission des finances

1.	M.	Raymond Bech	Président
2.	M.	Christian Currat	membre
3.	M.	Yves Delaloye	membre
4.	Mme	Sabine Demont Cuénoud	membre
5.	M.	Bernard Rufi	membre

Commission de gestion

1.	M.	Philippe Maeder	Président et rapporteur
2.	Mme	Carole Bugnon Grand	membre
3.	M.	Louis Fonjallaz	membre
4.	Mme	Florence Gross	membre
5.	M.	Jean-François Parisod	membre
6.	M.	Laurent Pfeiffer	membre
7.	Mme	Fenneke Reijsoo	membre

Commission de recours en matière de taxes et impôts

1.	M.	Raymond Bech	membre
2.	M.	Daniel Gay	membre
3.	M.	Laurent Pfeiffer	membre

Liste des personnes formant le Bureau du Conseil et le Bureau électoral

1.	Mme	Brigitte Leprovost	Présidente jusqu'au 30 juin 2015
2.	M.	Yves Sesseli	Président dès le 1^{er} juillet 2015
3.	M.	Michel Bertholet	1 ^{er} Vice-Président
4.	Mme	Sybil Berthet	scrutatrice
5.	M.	Marc Colliard	scrutateur
6.	M.	Roland Emery	scrutateur suppléant
7.	M.	Roland Parisod	scrutateur suppléant
8.	Mme	Eliane Fedrigo	secrétaire



Séances

Madame Brigitte Leprovost (3 séances) et M. Yves Sesseli (2 séances) ont dirigé les débats des cinq séances ordinaires, au cours desquelles le Conseil communal a pris les décisions suivantes :

1ère séance : 16 mars 2015

Préavis municipaux

Adoption des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 01/2015 - Adoption de la modification du PGA « Maison jaune »
- 02/2015 - Crédit d'étude pour la construction d'une unité d'accueil pour écoliers (UAPE) sur le site des Ruvines à Cully (amendé)

2ème séance : 11 mai 2015

Préavis municipaux

Adoption des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 03/2015 - Remplacement de conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie sur le tronçon « Pra Perey - Les Neyrules » (amendé)
- 04/2015 - Fixation du nombre de conseillers communaux pour la législature 2016-2021
- 05/2016 - Fixation du nombre des membres de la Municipalité pour la législature 2016-2021
- 07/2016 - Construction d'un collecteur d'eaux claires et d'un collecteur d'eaux usées au chemin du Vigny ouest, tronçon « Fortunades-Union Vinicole » (amendé)

3ème séance : 29 juin 2015

Mme Brigitte Leprovost a terminé son mandat de Présidente après 2 ans. Les 2 scrutateurs, Mme Pascale Bochud et M. Roland Emery sont sortants.

Le nouveau Bureau du Conseil se compose de :

Président	Yves Sesseli	Scrutateur suppl.	Roland Emery
1 ^{er} Vice-Président	Michel Bertholet	Scrutateur suppl.	Roland Parisod
Scrutatrice	Sybil Berthet	Secrétaire	Eliane Fedrigo
Scrutatrice	Marc Colliard		

La Commission de Gestion est composée de :

Mmes et MM. Carole Bugnon, Louis Fonjallaz, Florence Gross, Philippe Maeder (Président), Jean-François Parisod, Laurent Pfeiffer, Fenneke Reijsoo.

Ces membres reconduisent leur mandat pour une année.

Préavis municipaux

Adoption des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 06/2015 - Caveau Corto à Grandvaux - Raccordement des eaux claires et usées par gravité et suppression des pompes de relevage
- 08/2015 - Comptes 2014
- 09/2015 - Rapport de gestion 2014
- 10/2015 - Réfection du chemin de Chauderon (amendé)
- 11/2015 - Renouvellement de l'éclairage public, route de la Corniche - Tronçon 1 : liaison Fortunades à giratoire de Riex - Tronçon 2 : liaison Riex à Epesses
- 12/2015 - Cully gare - Demande de crédit pour la création d'une desserte pour le quartier de la gare et la gestion des conduites communales
- 13/2015 - Auberge du Raisin et Maison de Ville à Cully - Réfection des façades et des éléments en pierre de taille
- 15/2015 - Demande d'autorisation pour la création et le financement d'un accueil surveillé pour les élèves de 7P et 8P scolarisés à Bourg-en-Lavaux

4ème séance : 2 novembre 2015

Préavis municipaux

Adoption des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 14/2015 - Acceptation des successions en déshérence de Madame M.O., décédée le 28 octobre 2012 et de Monsieur J.O., décédé le 13 décembre 2012
- 16/2015 - Réponse à la motion de M. Jean-Christophe Schwaab « Pour des règles équitables de stationnement lors de manifestations »
- 17/2015 - Remplacement d'un véhicule porte-outils (amendé)

5ème séance : 4 décembre 2015

Préavis municipaux

Adoption des conclusions des préavis municipaux suivants, examinés par les commissions :

- 18/2015 - Demande de crédit d'étude pour le renouvellement de l'informatique communale
- 19/2015 - Demande d'un crédit d'étude pour l'établissement d'un plan directeur communal de la mobilité (PDCM)
- 20/2015 - Demande d'un crédit d'ouvrage de CHF 2'800'000.- pour la construction de vestiaires et la rénovation des installations sportives existantes ainsi que la création de nouvelles installations à la Tioleyre
- 21/2015 - Budget 2016 (amendé)
- 22/2015 - Crédit d'aménagement pour la mise en service de bus TL 67 entre Pra-Forny et Cully gare

Elections et votations

Résultats des votations

Scrutin du 8 mars 2015 – Votations fédérales

1. Initiative populaire du 5 novembre 2012 « Aider les familles ! Pour des allocations pour enfants et des allocations de formation professionnelle exonérées de l'impôt »
Refusée par 1'460 voix contre 343
Taux de participation : 54.01%
2. Initiative populaire du 17 décembre 2012 « Remplacer la taxe sur la valeur ajoutée par une taxe sur l'énergie »
Refusée par 1'707 voix contre 108
Taux de participation : 54.01%

Scrutin du 14 juin 2015 – Votation fédérales

1. Arrêté fédéral du 12 décembre 2014 concernant la modification de l'article constitutionnel relatif à la procréation médicalement assistée et au génie génétique dans le domaine humain
Acceptée par 1'572 voix contre 274
Taux de participation : 55.61%
2. Initiative populaire du 20 janvier 2012 « Initiative sur les bourses d'études »
Refusée par 1'189 voix contre 633
Taux de participation : 55.58%
3. Initiative populaire du 15 février 2013 « Imposer les successions de plusieurs millions pour financer notre AVS (Réforme de la fiscalité successorale) »
Refusées par 1'502 voix contre 377
Taux de participation : 55.90%
4. Modification du 26 septembre 2014 de la loi fédérale sur la radio et la télévision
Acceptée par 1'146 voix contre 701
Taux de participation : 55.67%

Scrutin du 18 octobre 2015 - Elections aux Conseils national et des Etats

Election au Conseil National

Taux de participation 54.56%

No	LISTE Dénomination	SUFFRAGES		
		nominatifs	complémentaires	de parti (total)
01	Jeunes UDC Vaud	484	24	508
02	Valeurs chrétiennes - Parti évangélique (PEV)	127	4	131
03	Liste de Vote Blanc (LVB)	117	16	133
04	PNS-Parti Nationaliste Suisse	53	20	73
05	LES INDEPENDANTS VAUDOIS	19	0	19
06	ECOPOP	93	20	113
07	PS-Jeunesse Socialiste Vaudoise	203	0	203
08	POP-solidaritéS	786	1	787
09	Les Verts Mouvement écologique vaudois	3'135	42	3'177
10	Les Verts Jeunes Vert-e-s Vaudois-e-s	667	1	668
11	Action Nationale - Démocrates Suisses-VD	5	0	5
12	PLR Jeunes libéraux-radicaux Vaud	489	14	503
13	PDC - Parti démocrate chrétien	761	12	773
14	UDC Vaud	4'199	152	4'351
15	Valeurs chrétiennes - Union Démocratique Fédérale (UDF)	20	0	20
16	PLR Innovation	622	0	622
17	PLR Les Libéraux-Radicaux	10'676	313	10'989
18	Vert'libéraux	1'357	30	1'387
19	Jeunes PDC	116	6	122
20	PDB Vaud-Centre droit moderne	384	12	396
21	Parti Pirate Vaudois	218	35	253
22	60+ PDC	208	19	227
23	PS - Parti Socialiste Vaudois	6'447	156	6'603
	Sous-total suffrage de parti	31'186	877	32'063
	Suffrages blancs			715
	Total			32'778

Election au Conseil des Etats - 1^{er} tour

Taux de participation : 54.30%

BULLETTINS	Provenant des partis ou groupements									Sans dénomination	Total des bulletins
	POP-sol	PDC	PLR	PVL	Les Verts	LVB	PSV	UDC	JUDC		
non modifiés	19	31	350	48	259	8	316	160	22	0	1'213
modifiés	3	12	200	10	13	1	26	33	3	0	301
sans dénom de parti	0	0	0	0	0	0	0	0	0	298	298
TOTAL	22	43	550	58	272	9	342	193	25	298	1'812

Obtiennent des voix :

SUFFRAGES obtenus sur des bulletins	Total des bulletins
Béglé Claude	100
Berkovits Jean Luc	10
Buffat Michaël	220
Chevalley Isabelle	168
Despot Fabienne	202
Dolivo Jean-Michel	39
Français Olivier	771
Grégoir Sonya	13
Karlen Dylan	30
Miéville Laurent	68
Misiégo Céline	26
Neiryck Jacques	78
Petit Arthur	30
Recordon Luc	698
Savary Géraldine	761
Voix éparses	10
TOTAL	3'224

Scrutin du 8 novembre 2016 - Election de 2 membres au Conseil des Etats - 2^{ème} tour

Taux de participation : 48.76%

BULLETINGS	Provenant des partis ou groupement			Sans dénomi- nation	Total des bulletins
	Les Verts	PSV	PLR		
non modifiés	281	375	715	0	1'371
modifiés	8	14	76	0	98
sans dénom de parti	0	0	0	166	166
TOTAL	289	389	791	166	1'635

Obtiennent des voix

SUFFRAGES obtenus sur des bulletins	non modifiés	modifiés des partis ou groupements			Sans dénomi- nation	Total des bulletins
		Les Verts	PSV	PLR		
Français Olivier	715	5	9	76	130	935
Recordon Luc	656	7	2	25	59	749
Savary Géraldine	656	1	12	44	118	831
Voix éparses	0	0	0	0	0	0
TOTAL	2'027	13	23	145	307	2'515

Municipalité

Composition et organisation

	<p>Max Graf, Syndic <i>Remplaçant</i> <i>Jean-Pierre Haenni</i></p>	<p>Administration générale, personnel et urbanisme</p> <p>Administration générale, Greffes municipal, Office de la population, Archives communales Ressources humaines, Aménagement du territoire, Urbanisme, Objectifs à 5 ans et plus</p>
	<p>Jean-Pierre Haenni, Vice-syndic <i>Remplaçante</i> <i>Nicole Gross</i></p>	<p>Finances, travaux et infrastructures</p> <p>Finances, Bureau technique, Travaux publics, Infrastructures, routes, Chemins, eaux, cours d'eaux</p>
	<p>Patrick Chollet <i>Remplaçant</i> <i>Georges Hauert</i></p>	<p>Protection de la population, affaires sociales et assainissement</p> <p>Protection civile, Défense incendie, Affaires sociales, Santé, cultes, Services industriels, Assainissement, Eclairage public</p>

	<p>Jean-Paul Demierre Remplaçant Yves Kazemi</p>	<p>Sécurité, promotion économique et tourisme</p> <p>Police, Police du commerce, Manifestations, Promotion économique, Tourisme, Sports, Sociétés locales, Ports</p>
	<p>Nicole Gross Remplaçant Jean-Pierre Haenni</p>	<p>Voirie, domaines viticoles et espaces verts</p> <p>Voirie, Domaines viticoles, Caves, Améliorations foncières, Lavaux UNESCO, Espaces verts, Plages et bains, cimetières</p>
	<p>Georges Hauert Remplaçant Patrick Chollet</p>	<p>Police des constructions, bâtiments et forêts</p> <p>Police des constructions, Bâtiments, Églises et temples, Gérançes, Conciergeries, Locations de salles, Forêts, Domaines agricoles</p>
	<p>Yves Kazemi Remplaçant Jean-Paul Demierre</p>	<p>Écoles, culture et développement durable</p> <p>Écoles, Accueil pré - et parascolaire, Culture, Bibliothèque, Communication, Informatique et internet, Agenda 21, Transports et mobilité</p>

Délégations municipales

Commissions	Municipal-e 1	Municipal-e 2
Accueil familial du réseau de Lavaux (ARAJEL)	Yves Kazemi	
Arcos	Patrick Chollet	
ASCL Codir	Yves Kazemi	
ASCL Commission intercommunale	Jean-Pierre Haenni	
Association des caveaux	Nicole Gross	Jean-Paul Demierre
Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile (APROMAD)	Patrick Chollet	
Association Intercommunale des Eaux du Jorat (A.I.E.J.)	Jean-Pierre Haenni	
Association Lavaux Patrimoine Mondial	Nicole Gross	
Caisse intercommunale de pensions (CIP)	Max Graf	Jean-Pierre Haenni
Comité de direction de APOL	Jean-Paul Demierre	
Comité 1 ^{er} août	Yves Kazemi	Jean-Paul Demierre
Comité de l'association Plant-Robert	Nicole Gross	
Commission cantonale tripartite ORP	Nicole Gross	
Commission centrale des forêts du cercle de Cully	Georges Hauert	
Commission consultative de Lavaux	Max Graf	
Commission culturelle	Yves Kazemi	
Commission du développement durable	Yves Kazemi	
Commission de salubrité	Georges Hauert	
Commission des naturalisations	Max Graf	Jean-Paul Demierre
Commission d'estimations fiscales	Max Graf	Georges Hauert
Commission d'impôt	Max Graf	Jean-Pierre Haenni
Commission d'urbanisme	Max Graf	Georges Hauert
Commission intercommunale du SDIS de Gourze	Patrick Chollet	
Commission intercommunale Lavaux (CIL) - Bureau	Nicole Gross	
Commission intercommunale Lavaux (CIL)	Jean-Paul Demierre	Georges Hauert
Commission interconfessionnelle de musique spirituelle	Patrick Chollet	
Commission "taxe déchets et taxe au sac"	Patrick Chollet	
Développement touristique, Montreux Vevey Lavaux Tourisme	Jean-Paul Demierre	Yves Kazemi
Fédération vaudoise des vignerons (FVV)	Nicole Gross	
Fonds Chalet GANAL	Yves Kazemi	
Fondation Germaine Parisod	Jean-Pierre Haenni	
Groupement de lutte anti-grêle	Georges Hauert	
Groupement des propriétaires de vignes des districts d'Aigle, Vevey et Lavaux	Nicole Gross	
Hôpital de Lavaux - Conseil d'administration	Nicole Gross	
Hôpital de Lavaux - Conseil de fondation	Patrick Chollet	Jean-Pierre Haenni
La Forestière - Association forestière vaudoise et du bas Valais	Georges Hauert	
Les Acteurs de Bourg-en-Lavaux (LABEL)	Jean-Paul Demierre	
Organisation régionale de protection civile (ORPCI) - Comité	Patrick Chollet	

Commissions	Municipal-e 1	Municipal-e 2
Organisation régionale de protection civile (ORPCI)	Jean-Paul Demierre	Georges Hauert
Projet cantonal de cyberadministration et coordination	Yves Kazemi	
Régionalisation de l'action sociale Lavaux-Oron (RAS) - Comité directeur	Max Graf	
Régionalisation de l'action sociale Lavaux-Oron (RAS)	Patrick Chollet	
SPES les Seniors partagent leur expérience et leur savoir	Yves Kazemi	
Société des ports et bains de Moratel-Cully (SPBMC)	Jean-Paul Demierre	
Stand de la Bedaulaz	Georges Hauert	
Syndicat d'amélioration foncière Châtalet-Champafflon - Comité de direction (SAF)	Nicole Gross	
Triage forestier de Lavaux	Georges Hauert	
UCV membre du Groupe des Bourgs et Villages	Max Graf	
Union des sociétés locales (USL)	Jean-Paul Demierre	

Séances

Tout au long de l'année 2015, la Municipalité a tenu 42 séances ordinaires, la première le 12 janvier et la dernière le 21 décembre. Aucune séance extraordinaire ni extra muros n'a eu lieu.

Au cours de ces 42 séances, la Municipalité a notamment adopté 22 préavis qui ont ensuite été transmis au Conseil communal.

La Municipalité a rencontré l'ensemble des collaborateurs communaux à deux reprises, soit le 5 juin lors de la sortie annuelle organisée au zoo de Servion et suivie par un dîner au Théâtre Barnabé, et le 17 décembre à l'occasion de l'apéritif de fin d'année lors duquel le bilan de l'année écoulée a été présenté.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE PERSONNEL URBANISME

M. Max Graf
Syndic

Greffe municipal

Missions du secteur

- Organiser le traitement des affaires par la Municipalité
- Cordonner les activités transversales

Manifestations officielles et réceptions

Le Greffe municipal a participé avec enthousiasme à l'organisation des manifestations suivantes :

- Réception des nouveaux habitants, des nouveaux citoyens, des naturalisés et des nouveaux électeurs étrangers
- 4^{ème} mise des vins des domaines communaux (millésime 2014)
- Souscription des vins communaux aux Ruvines
- Forum des entrepreneurs
- Journée « un arbre, un enfant »
- Fête nationale Suisse à Cully

Anniversaires

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, neuf nonagénaires et un centenaire ont reçu la visite d'une délégation municipale ainsi que les cadeaux d'usage.

Naturalisations

Naturalisés en 2015 : 3

Au 31.12.2015, l'état des dossiers de naturalisation se présentait comme suit :

Nombre de dossiers : 26

dont

- 9 en attente d'audition
- 2 en attente de la promesse de bourgeoisie
- 14 en attente du décret cantonal
- 1 en attente d'assermentation

répartis par catégories

- 21 naturalisations ordinaires
- 2 naturalisations cantonales facilitées pour les jeunes étrangers de la 2^{ème} génération (Art. 22 LDCV)
- 2 naturalisations cantonales facilitées pour les étrangers nés en Suisse (Art. 25 LDCV)
- 1 naturalisation vaudoise facilitée art. 30, en attente (dossier 2013)

provenance des candidats

- 20 Europe (UE)
- 2 Europe de l'Est
- 1 Europe du Sud (Bosnie/Herzégovine)
- 1 Amérique du Sud
- 2 Amérique du Nord

Chargée d'auditionner les candidats à la naturalisation ordinaire, la Commission municipale des naturalisations est composée de Mmes Valérie Hill, Sandra Mohl, Conseillères communales et MM. Patrice Humbert, Pascal Paschoud et Yves Sesseli, Conseillers communaux, de Jean-Paul Demierre, municipal et de Max Graf, syndic, qui la préside. Elle s'est réunie à deux reprises en 2015. La Municipalité se fonde ensuite sur le préavis de la Commission pour décider de l'octroi, ou non, de la promesse de bourgeoisie.

Inspection préfectorale

M. Jean-François Croset, préfet du district de Lavaux-Oron, ayant été désigné Secrétaire général du Département des institutions et de la sécurité au 1^{er} octobre 2015, la traditionnelle inspection préfectorale n'a pas eu lieu en 2015. Le successeur de M. Croset sera désigné par le Conseil d'Etat au printemps 2016.

Ressources Humaines

Missions du secteur des RH

- Politique du personnel
- Soutien transversal

Au 31 décembre 2015, l'effectif de notre personnel communal fixe et au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée est de 36.65 EPT pour 44 personnes.

Nous engageons également du personnel auxiliaire, notamment pour nos archives et notre secteur de conciergerie. Ces personnes interviennent sur appel et en fonction de la demande, mais ont toutefois un nombre annuel d'heures maximum délimité.

Durant l'année 2015, nous avons conclu deux contrats à durée indéterminée et un contrat à durée déterminée. Nous avons adapté les taux d'activité de trois personnes.

Création d'un nouveau service et engagement d'un chef de service

Après une analyse des besoins, la Municipalité a décidé de créer un service assainissement et bâtiments. Ce dernier comprend les secteurs bâtiments, assainissement (STEP-déchetterie), la police des constructions ainsi que la conciergerie.

Cette nouvelle organisation permet d'une part, d'optimiser la gestion et le suivi des projets en cours, et d'autre part, d'alléger la charge de travail du chef du service des infrastructures.

Au 1er novembre 2015, nous avons engagé un chef de service titulaire d'un diplôme d'ingénieur HES en génie civil, complété par un Master of Advanced Studies en constructions hydrauliques. Ses connaissances et sa large expérience en matière de gestion de projets techniques permettront de mener à bien et dans les meilleures conditions les différents dossiers. Il a exercé sa fonction à mi-temps durant les mois de novembre et décembre 2015. Dès janvier 2016, son taux d'activité sera de 90%.

En ce qui concerne le service des infrastructures, il est désormais composé des secteurs de l'entretien du domaine public et des fontainiers. Il est également en charge des réseaux routiers et des ouvrages. En revanche, aucun changement n'est à signaler au niveau managérial, il reste sous la supervision du même chef de service.

Cette nouvelle organisation a également engendré des adaptations au sein du bureau technique. En effet, ce dernier devient désormais « le bureau administratif des services techniques de BEL ». Il traite l'ensemble des requêtes et des formalités administratives relatives aux services infrastructures et assainissement-bâtiments. Ce travail est assuré par deux collaboratrices administratives représentant 1.2 EPT.

Système d'appréciation du personnel

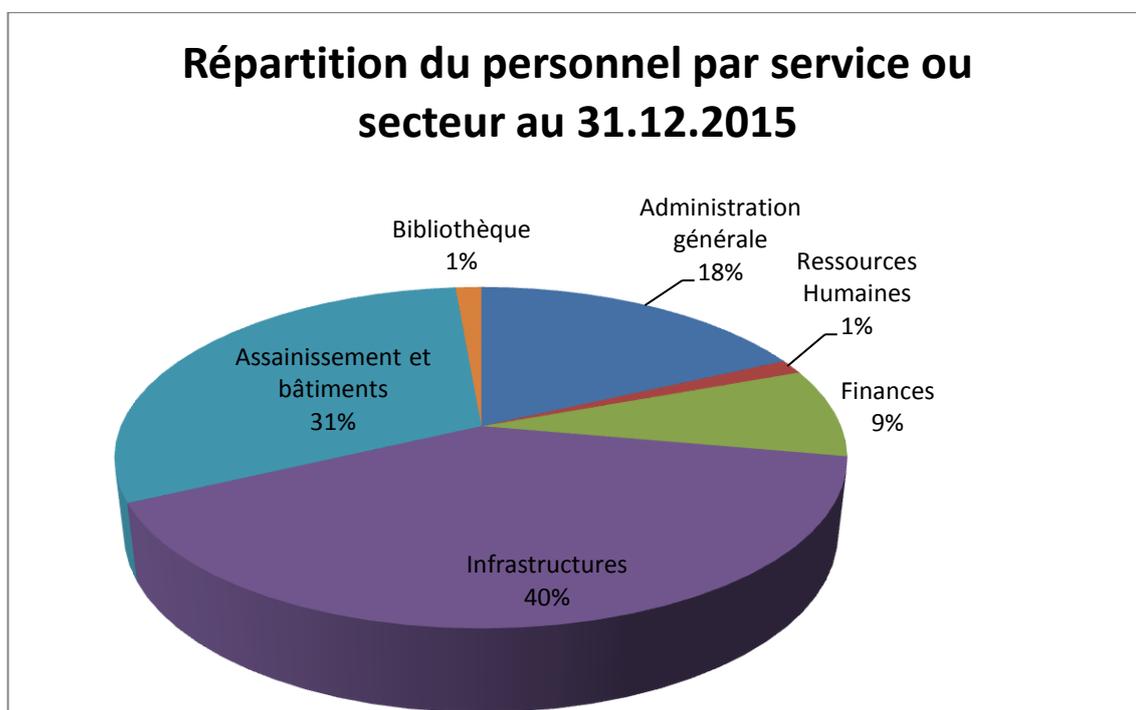
Le secteur des ressources humaines a mis en place un système d'appréciation du personnel. Le formulaire d'appréciation est accompagné d'un guide pratique destiné à faciliter son utilisation.

Les buts principaux de cette démarche sont de dresser un bilan de l'année écoulée, de communiquer les attentes de la période future et de définir les objectifs de la période à venir. Outre les éléments précités, la rencontre entre l'appréciateur et l'apprécié doit être un moment d'échanges privilégiés où il s'agira de favoriser la communication.

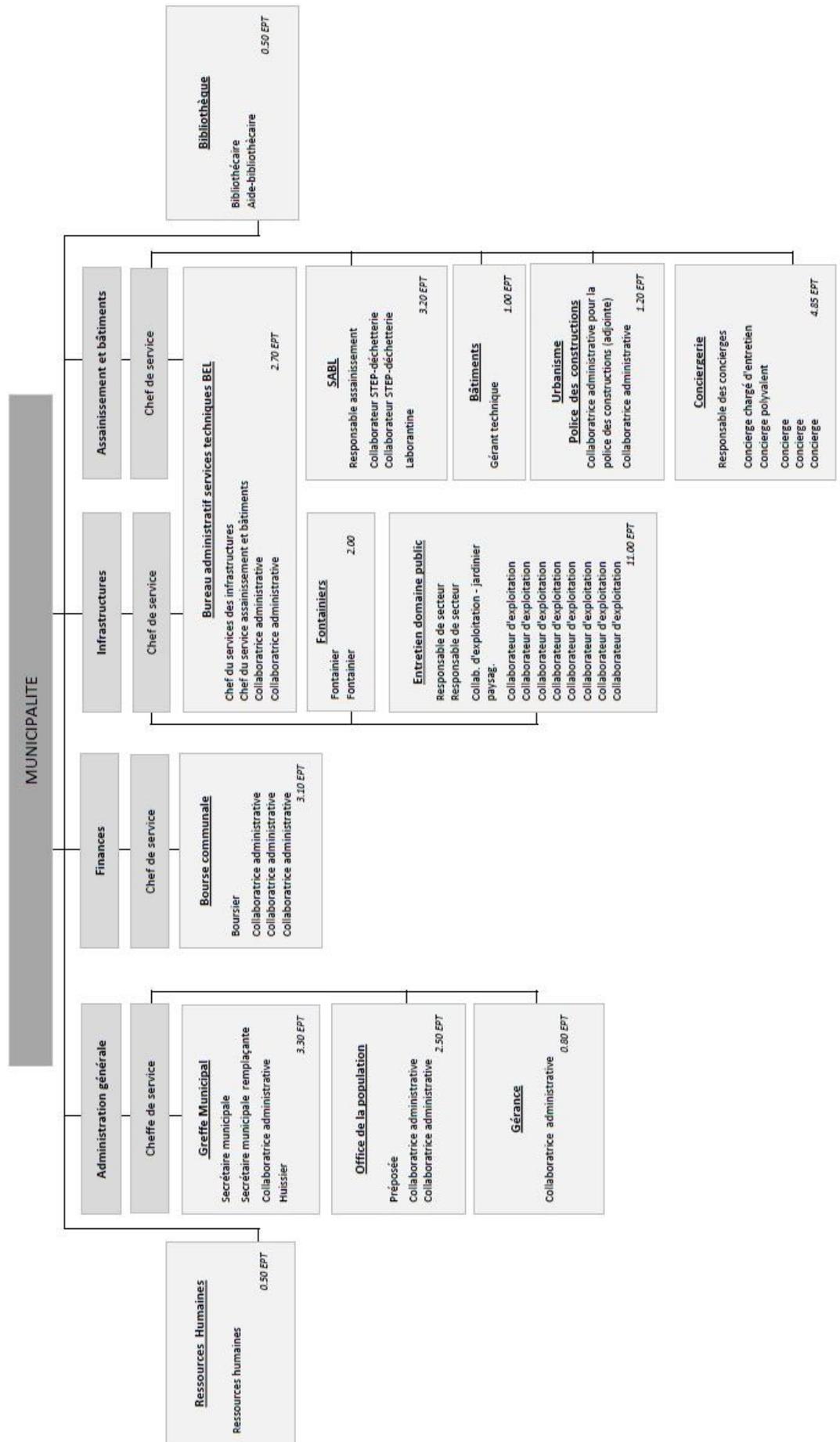
Une formation à l'entretien d'appréciation a été dispensée par un spécialiste externe à tous les appréciateurs. Une séance d'information a également été organisée pour le personnel.

Les premiers entretiens ont été menés entre les mois d'octobre et décembre 2015. Les derniers entretiens se sont finalisés début janvier 2016.

Dans le courant du premier semestre 2016, le secteur des RH rencontrera les appréciateurs pour faire un bilan sur le déroulement des entrevues et pour recueillir des retours sur la qualité et la compréhension des documents.



Organigramme du personnel fixe



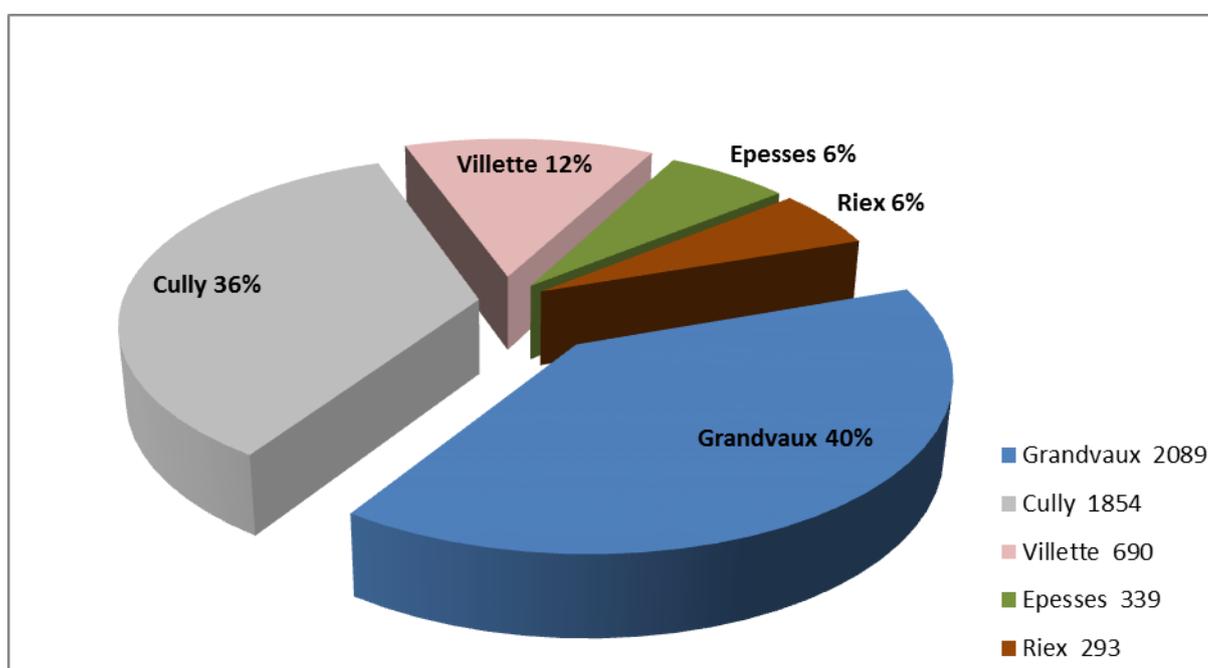
Office de la Population

Missions du secteur

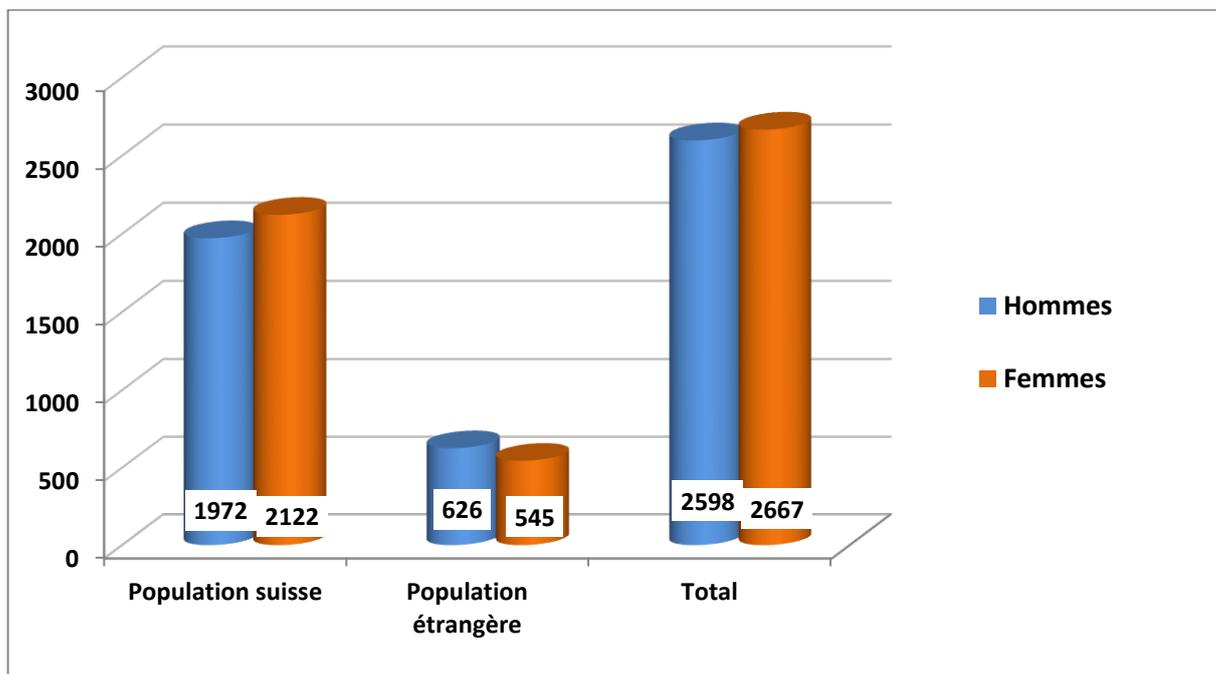
- Fournir aux administrations publiques les renseignements dont elles ont besoin sur l'identité, l'état civil et le lieu d'établissement ou de séjour des personnes résidant plus de 3 mois dans la commune
- Répondre à l'ensemble des demandes administratives des citoyens et orienter ces derniers auprès du service approprié en cas de requête spécifique

Statistiques

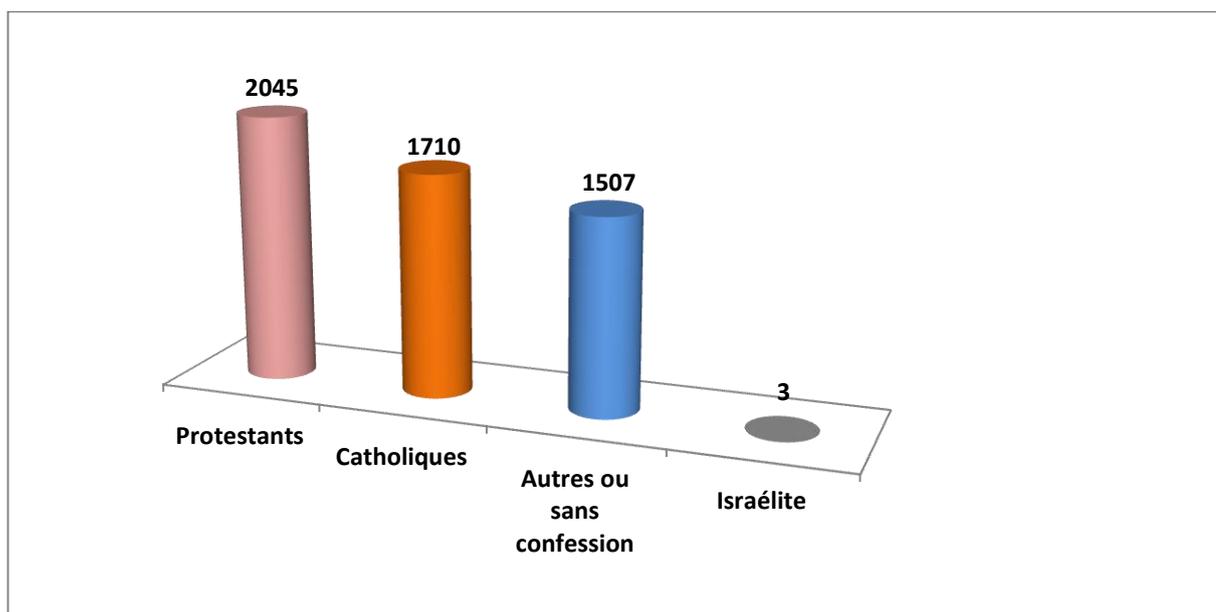
Au 31 décembre 2015, la population résidante de Bourg-en-Lavaux s'élevait à 5202 habitants et était répartie de la manière suivante :



La population était composée ainsi :



Les différentes confessions se répartissent de la façon suivante :



Naissances

Depuis le 1er janvier 2015, le carnet rose mentionne la naissance de :

Ajra Selim	Feschotte Antoine	Pavlou Paoli Karl
Baehler Léo	Fradet Alexandre	Perriard Isobel
Baehler Romain	Franchitti Lola	Piot Lucien
Balesi Antonin	Griesel Madeleine	Potterat Margaux
Betti Eva	Gsponer Lou	Quartier-dit-Maire Mathis
Blondel Antoine	Huber Adélie	Raposo Esmail Lucie
Bullani Chiara	Isabel Norah	Rimkus Edita
Champion Henri	Jarne Elise	Ripper Baptiste
Chevalier Colette	Jay Lézier Achille	Roten Héloïse
Crisan Jan	Kabai Sacha	Ruzicka Noé
da Silva Lara	Koster Leo	Rye-Florentz Alice
De Achaval Camila	Larché Seforah	Sommeria-Klein Victoria
de Torrenté Sofia	Le Goff Roméo	Vasques Ferreira Severino
Decroux Emilien	Loser Aline	Camila
Délitroz Victoria	Mackor Philippe	Volet Milo
Dominik Marius	Malta De Pietro Chloe	Weiss Eva
Dragoz Gabin	Meister Charlie	Wloch Tomek
Elbaz Faustine	Milliet Thibault	Wolff Nathan
Faizov Matvey	Moduli Méline	

Nécrologie

Nous avons eu le regret de perdre :

Basset Alette	Gander Jeannine	Massy Claude
Blanchet Ida	Gorjat Lea	Mercanton Marianne
Bovet Maurice	Griottier Monique	Mermoud Marguerite
Burnier Edgar	Guignet Roger	Michaud Paul
Cochand André-Louis	Henauer Christel	Monney Michel
Cossy Angèle	Hughes Georgette	Munarin Lino
Crisinel Lucien	Jaccard Berthe	Pasche Yvonne
Duboux Antoinette	Jeanneret-Grosjean Simone	Pereira Couto Alexandre
Eggertswyler Hélène	Jensen Hermine	Pouly Geneviève
Fonjallaz Georges	Lavanchy Jeanine	Ramoni Jean
Fournier Yves	Leuchter Frieda	Rüegg Walter
Fradkoff Denis	Leyvraz René	Schwarzenbach Ernst
Freymond Antoinette	Luder Annette	Venditti Daniel
Freymond Germaine	Manigley Marthe	Zufferey Colette

Archives communales

Missions du secteur

- Elaboration et mise en place du concept d'archivage
- Elaboration du plan d'archivage
- Gestion des archives communales récentes et historiques

Archives de Villette

La tâche de l'archiviste ne varie guère et consiste toujours à épurer, trier, enregistrer et classer les documents et dossiers qui devront être conservés.

Durant cette année, l'archiviste a été fréquemment sollicitée pour effectuer des recherches de documents pour différents services communaux en particulier dans le domaine de la Police des constructions, le Service des eaux et Améliorations foncières ainsi que pour le Contrôle des habitants.

Des recherches ont également été effectuées pour des tiers (organismes divers et privés) mais avec l'accord de la Municipalité.

Archives de Cully

Rappelons qu'il s'agit en l'occurrence des archives couvrant la période des années 1950 à 2011, soit jusqu'à l'avènement de la commune de Bourg-en-Lavaux, le 1^{er} juillet.

Dans le cadre de ses recherches, l'archiviste est aussi appelé à retrouver des éléments et faits marquants de la vie communale à l'occasion de réceptions et autres manifestations liées au passé, proche ou lointain.

Par ailleurs, nous rappelons également que l'étude pilotée par les archives cantonales dans le cadre de la mise en place de la structure de « Panorama 2 » est maintenant opérationnelle.

Aménagement du territoire et urbanisme

Missions du secteur

- Assurer un développement harmonieux et conforme aux lois du domaine communal et des constructions
- Mettre en place le programme de politique énergétique du Bourg-en-Lavaux

Le plan directeur communal (PDcom)

La Municipalité, la Commission d'urbanisme et le bureau d'urbanistes en charge de l'étude du futur plan directeur communal se sont réunis 4 fois en 2015, dont 1 fois dans les bureaux du Service du développement territorial (SDT), à Lausanne. La 2^{ème} révision de la Loi sur l'aménagement du territoire, imposant un taux maximum de 22% de réserves en zone à bâtir, l'entier du projet a dû être repris. En regard des calculs établis en relation avec le SDT précité, le taux de notre commune est supérieur de 2,9%. Une croissance de 1% par an étant admise, et le délai d'approbation du PDcom étant fixé à l'été 2019, les chiffres s'équilibreront d'eux-mêmes. L'étude du PDcom inclut toutefois un redimensionnement des réserves à bâtir et un nouvel aménagement des villages. Un planning établi en janvier, par le bureau d'urbanisme, prévoit l'approbation du PDcom dans le courant de l'année 2016.

PPA « Les Colombaires » Cully

Surface du PPA : 26'033 m²

Les rencontres de fin 2014 entre la Municipalité, les représentants de la Fondation de l'Hôpital de Lavaux et les opposants, les discussions et négociations sérieuses (signature d'une convention et promesse d'inscription d'une servitude de limitation de hauteur du bâtiment Ouest), ont porté leurs fruits et permis le retrait du deuxième recours et la mise en vigueur du PPA le 26 mars 2015. L'Hôpital de Lavaux a lancé son projet d'extension, actuellement en cours d'étude.

PPA « Cully-Gare »

Surface du PPA : 20'291 m²

Le jury du concours d'architecture réalisé en partenariat avec les CFF Immobilier a attribué le 1^{er} rang au projet All That Jazz, du bureau Bonnard Woeffray, architectes à Monthey. La Municipalité s'est adjoint les conseils du bureau d'ingénieurs Sabert SA, à St-Sulpice, pour l'assister dans ses travaux de maître d'ouvrage. Pour mémoire, le bâtiment communal comprendra des appartements protégés, le CMS, un centre médical et les locaux de l'entreprise Cuénoud Tout pour la Vigne. Au printemps 2015, les CFF Immobilier ont fait part à la Municipalité de leur décision de vendre leur terrain

à un investisseur par appel d'offres, modifiant ainsi la planification de l'ensemble de la place de la Gare. L'étude de la configuration future de l'accès au parking souterrain et de son impact sur les constructions et les infrastructures projetées a été initiée ainsi que celle de la configuration de la place de la Gare, intégrant la mobilité des véhicules privés et publics, notamment la nouvelle desserte des Transports publics lausannois (TL), le CarPostal, la circulation future des bus scolaires et des personnes.

PPA « Les Fortunades et Modification du PGA « Maison Jaune »

Surface du PPA "Les Fortunades" : 2'657 m² - Surface MPGA : 2'470 m²

La commune a entrepris la réalisation du plan partiel d'affectation (PPA) « Les Fortunades », dans le courant de l'année 2013. Le projet a été soumis à l'enquête publique du 7 février au 10 mars 2014 qui a suscité quatre oppositions. Il a ensuite été approuvé par le Conseil communal le 12 mai 2014 et par le Département cantonal du territoire et de l'environnement du 15 juillet 2015. Selon la procédure, ledit département a levé les oppositions. Deux recours ont été déposés, qui ont finalement été joints en un seul, contre la décision du canton et du Conseil communal, concernant d'une part le projet de PPA Les Fortunades et, d'autre part, celui de modification des chemins publics DP 1681 et DP 1726.

La Cour de droit administratif et public CDAP devrait statuer sur le PPA dans le courant du 1^{er} semestre 2016. Dans l'attente de l'arrêt du Tribunal, le projet de réalisation des constructions prévues dans le périmètre du PPA est déjà à l'étude, vu qu'il doit encore être préavisé favorablement par la Commission consultative de Lavaux avant de pouvoir être soumis à l'enquête publique.

PQ Riex zone Est

Au printemps 2015, la demande d'approbation préalable du plan de quartier, faite au Service du développement territorial SDT, qui avait été mise en attente en raison de la 2^{ème} révision de la Loi sur l'aménagement du territoire LAT, Sauver Lavaux III et le contre-projet cantonal, a été réactivée. La Municipalité de Riex avait effectivement décidé de soutenir les démarches lancées par un propriétaire privé jusqu'à décision du SDT, et la Municipalité de Bourg-en-Lavaux a confirmé cette décision.

L'examen au sein du SDT est bloqué aujourd'hui en raison de la mesure A11 (dimensionnement de la zone à bâtir) et le bilan des réserves en zone à bâtir. En cause également un glissement de terrain répertorié dans le secteur en 2008, figurant sur la carte des dangers disponible depuis l'automne 2015. Un rapport géologique doit dès lors être établi par et aux frais du propriétaire demandeur pour permettre au canton de reprendre son examen préalable.

Plan d'alignements d'Aran-Villette

La Municipalité a approuvé le projet de modification des alignements d'Aran établi par un géomètre, et transmettra les plans définitifs à la Direction générale de la mobilité et des routes DGMR pour approbation préalable, avant enquête publique. L'approbation par le Département compétent et la mise en vigueur du nouveau plan d'alignement devrait pouvoir avoir lieu d'ici la fin du premier semestre 2016.

Commission d'urbanisme

La Commission d'urbanisme est composée de sept membres, soit M. Graf, président, M. Hauert, municipal, M. Jean-Marc Vallotton, urbaniste, M. Vautier, géomètre, MM. Cardinaux, Dunant et Nicolas Vallotton, architectes.

Elle se réunit à la demande de la Municipalité, en fonction des nécessités et de l'importance des dossiers à traiter. En 2015, la Commission a siégé à quatre reprises, dont une dans les bureaux du Service du développement territorial à Lausanne, et a débattu plus particulièrement sur le thème de :

- la révision du Plan directeur communal et les aménagements des villages et hameaux.

Commission consultative de Lavaux

La Commission a été nommée par le Conseil d'Etat et fonctionne depuis le 1^{er} janvier 2013. Elle est composée de 10 membres, dont M. le Préfet et trois représentants des communes. Dix communes de notre district, comprises dans le périmètre de protection de Lavaux, sont concernées. Elle examine tous les projets de construction, reconstruction ou transformation de bâtiments, sauf ceux considérés de minime importance.

Suite à sa nomination en tant que secrétaire général du Département des infrastructures, M. Jean-François Croset, président de la Commission, a tenu sa dernière séance le 9 octobre. Il a ensuite été remplacé par M. Marc-Etienne Piot, préfet ad intérim.

Au cours de l'année 2015, la Commission a tenu 12 séances pour lesquelles la commune a présenté 84 projets concernant des constructions, transformations de bâtiments, installations de panneaux solaires, aménagements extérieurs, etc., dont 32 ont subi un 2^{ème}, un 3^{ème} voire même un 4^{ème} examen. Les dossiers les plus problématiques sont encore aujourd'hui ceux concernant l'installation des panneaux solaires ou photovoltaïques dans notre paysage protégé.

Plan d'affectation cantonal Lavaux (PAC)

Le canton a présenté aux communes son calendrier pour officialiser son devoir de protection de Lavaux d'ici à 2019. Les mesures contenues dans la LLavaux et dans le contre-projet cantonal influencent fortement la révision en cours de notre plan général d'affectation, notamment en ce qui concerne le redimensionnement de la zone à bâtir. Une première séance du Comité de pilotage, menée par le Service du développement territorial, a été organisée le 27 octobre 2015, dans les bureaux communaux à Cully.

FINANCES TRAVAUX INFRASTRUCTURES

M. Jean-Pierre Haenni
Municipal et Vice-syndic

Finances

Missions du secteur

- Coordonner l'élaboration et finaliser le budget annuel
- Assurer le suivi du budget (reporting/controlling)
- Tenir les divers modules comptables de la commune
- Fournir les éléments financiers nécessaires aux décisions de la Municipalité

Le service des finances en quelques chiffres pour l'année 2015 :

- 3.1 équivalents plein-temps (EPT) au 31 décembre, sous la forme d'une collaboratrice à 60%, une à 70%, une à 80% et un collaborateur à temps complet.
- Une formation continue, avec un cours suivis notamment dans le cadre du futur MCH2 (modèle comptable harmonisé 2) et une mise à niveau des connaissances relatives à la TVA via les résultats d'un audit.
- La gestion de 5'000 factures fournisseurs (comptabilisation, paiement).
- L'envoi de plus de 14'000 factures (eau-épuration, impôt foncier, taxe déchets, loyers, locations de salles, utilisation du domaine public, taxes de raccordement, vente de vin, taxes de séjour, etc).
- La tenue de la comptabilité de la Protection civile de Lavaux et ses 400 pièces comptables, ainsi que l'élaboration du budget.
- La finalisation de la mise en place de la gestion comptable et financière (comptes, budget, gestion de la dette, etc) de l'ASCL, à savoir environ 1'000 pièces comptables ; ainsi que les nouvelles facturations de l'accueil de midi et des camps (environ 800 factures envoyées).
- Son activité de « banque » (avances de fonds, gestion des acomptes et décomptes, etc) pour le compte du SDIS Cœur de Lavaux.

L'augmentation de l'activité relative à l'ASCL nous a obligé d'augmenter les effectifs du service de 0.1 EPT (dès septembre). En corollaire, le montant facturé par la commune à l'ASCL pour ses prestations a été révisé à la lumière d'une première période de 12 mois. C'est ainsi qu'il évolue de CHF 16'000 / an à CHF 40'000 / an.

La gestion des débiteurs constitue toujours une tâche lourde et chronophage qui demande l'emploi d'un 0.5 EPT. Si les factures n'ont pas été mieux honorées dans les délais en 2015 que les années précédentes, nous constatons cependant une légère baisse des mises en poursuites. Cette tendance demandera à être confirmées ces prochaines années, mais nous y voyons les effets du travail entrepris depuis 2013, à savoir de suivre de manière régulière et disciplinée nos débiteurs.

En effet, si le service des finances est toujours ouvert à trouver des solutions raisonnables avec les citoyens et débiteurs qui prennent la peine de le contacter avant les procédures de recouvrement, il convient également de gérer avec rigueur ce domaine délicat. Il en va de l'équité de traitement entre débiteurs et de la sauvegarde des intérêts de la commune.

Rappelons que le service des finances traite l'ensemble des procédures de contentieux (rappels, sommations, poursuites « classiques » et poursuites en réalisation de gage immobilier, mainlevée à l'opposition, etc). Seuls quelques rares cas (moins de 5 en 2015) spécifiques font l'objet d'une collaboration avec un agent d'affaires spécialisé dans ce domaine.

En chiffres, nous avons eu pour 2015 :

- Environ 2'400 rappels et sommations.
- Près de 20% des factures ne sont pas payées sans au-moins un rappel.
- Plus de 200 poursuites engagées durant l'année.

Il va sans dire que ces procédures ont un coût non négligeable pour la collectivité. C'est pourquoi le service des finances tient spécialement à remercier la grande majorité des citoyens et débiteurs qui respectent les échéances et les modalités de paiements.

Le domaine des finances communales est toujours en perpétuelle mutation. Les éléments ne cessent de se complexifier, que ce soit au niveau de l'application des nouveaux règlements, de la TVA, des règles imposées par l'Etat, etc. C'est ce qui en fait un domaine passionnant et diversifié, mais qui demande également des compétences et connaissances spécifiques qu'il convient de maintenir à jour et de stimuler.

Dans un monde où les aspects financiers sont tellement importants, il est indispensable de consolider nos outils de pilotage. Le service des finances n'est plus seulement le « service comptable » mais devient surtout le service qui donne de l'information financière aux décideurs. Et cette tendance va certainement s'accroître au fil des ans, notamment avec le passage dans quelques années au nouveau modèle comptable harmonisé « MCH2 », et ses exigences accrues en matière de présentation des comptes et de ses annexes. Les divers reportings mis régulièrement à disposition de la Municipalité lui permettent déjà d'avoir un suivi des principaux éléments financiers, tels que par exemple, l'évaluation des recettes fiscales, le suivi des dépenses d'investissements ou encore la projection de la trésorerie. Ces éléments devront continuer à se développer lors de la prochaine législature.

La gestion de la dette revêt une importance et une attention toute particulière. Les importants investissements à venir vont devoir être financés de manière raisonnée. En effet, choisir les meilleures conditions du marché est nécessaire afin de limiter autant que possible la charge des intérêts passifs. Pour chaque emprunt (renouvellement ou nouvel emprunt), le service des finances procède donc par appel d'offres ; la décision finale étant du ressort de la Municipalité.

Sur le plan de l'informatique, l'année 2015 a été intense afin de pouvoir présenter au Conseil communal un préavis sur le renouvellement de l'informatique communale (logiciels « métier »), ainsi que sur la mise en place d'une gestion électronique des documents (GED). Le crédit ayant été accordé, les années 2016 et 2017 seront riches en développements et nouveautés pour l'administration communale. Le service des finances se trouve en première ligne dans ces évolutions et devra migrer sur un

nouveau système comptable et financier à court terme (2016 ou 2017). Nous profiterons de l'occasion pour améliorer la présentation de divers documents, notamment les factures d'eau-épuration, lesquelles étant actuellement peu lisibles et compréhensibles pour le citoyen.

A l'heure d'écrire ces lignes, les comptes 2015 ne sont pas encore totalement définitifs. Nous vous renvoyons donc à la brochure des comptes, laquelle vous donnera tous les éléments financiers et comptables nécessaires. En résumé, l'exercice se solde par un déficit de l'ordre de CHF 170'000.-, mais surtout par une marge d'autofinancement négative d'environ CHF 330'000.-. Ceci s'explique par une baisse marquée des recettes fiscales sur les personnes physiques (impôt sur le revenu). Malgré une excellente maîtrise des charges de fonctionnement et des éléments fiscaux exceptionnels élevés (gains immobiliers, successions, etc), le résultat est mauvais. Quant aux investissements nets de l'année, ils se montent à CHF 3.1 millions.

Le principal souci est notre marge d'autofinancement trop faible en regard de nos importants investissements à venir. Pour 2015, la marge d'autofinancement négative signifie même que la commune n'a pas été en mesure de financer son ménage courant. Il conviendra de suivre avec attention l'évolution à venir de nos recettes fiscales et à la prochaine Municipalité de trouver des solutions adaptées à la situation.

Le service des finances tient enfin à remercier tous les services de la commune avec lesquels il entretient d'excellentes relations, ainsi qu'avec l'ensemble de la Municipalité et en particulier son Municipal de tutelle pour la confiance mutuelle et l'esprit constructif de chacun.

Bureau technique

Missions du secteur

- Gérer les projets liés aux infrastructures de Bourg-en-Lavaux (eau, assainissement, travaux)
- Assurer l'entretien des réseaux d'eau de Bourg-en-Lavaux dans le respect des normes imposées

Prestations du secteur

- Planification des chantiers liés aux infrastructures
- Gestion des projets de construction et d'entretien des infrastructures
- Mise à jour du système d'information du territoire (SIT)
- Préparation des préavis techniques
- Suivi de l'entretien et des chantiers : routes, chemins, AF, sentiers, signalisation, marquage, mobilier urbain
- Services industriels EU-EC
- Relations avec d'autres services (TT, gaz, électricité)

Travaux publics – routes – chemins

Route Communale RC 780, secteur Villette

Bref rappel historique

Dans les années précédant l'an 2000, le canton a effectué un découpage des routes cantonales et a décidé de remettre aux communes vaudoises des tronçons dits : « en traversée de localités », en l'état.

Au vu des nouvelles charges que le canton fait peser sur leur ménage, de nombreuses communes ont fait opposition et ont été malheureusement déboutées par le Tribunal Fédéral. Il faut également signaler que ce type de découpage est un cas, à notre connaissance, unique en Suisse.

Cependant, la Loi sur les routes du 10 décembre 1991, stipule aux articles 56 et 57 que des subventions peuvent être accordées pour les dépenses de construction, de correction et d'entretien. Or, un moratoire, datant de 2003, empêche la mise en application des dispositions prévues dans lesdits articles.

Dans ce contexte, l'Union des Communes Vaudoises a écrit et sollicité le gouvernement à de multiples reprises, afin d'obtenir soit la levée du moratoire sur l'octroi des subventions, soit de demander une subvention pour la réfection des ouvrages d'art, ou encore d'obtenir une part de la redevance fédérale sur le trafic des poids lourds (RPLP) attribuée au canton.

Ces requêtes sont restées sans réponse dans la plupart des cas, voire même se sont heurtées à des refus du gouvernement qui relève en substance que le moratoire est toujours en vigueur et que les dépenses globales du canton en faveur des transports (routes et mobilité) dépassent dans une grande mesure les recettes obtenues au titre de la part cantonale à la RPLP.

La situation étant devenue inextricable, ce n'est qu'en automne 2011 qu'une plateforme Etat/Communes liée aux infrastructures routières a été mise en place. Grâce à cette plateforme, le moratoire sur les subventions pour la réfection des routes a pu être levé au 1^{er} janvier 2014.

C'est dans ce cadre que la Municipalité a déposé une demande de subventions pour la réfection des quelques 765 m' de la RC 780 située sur le secteur de Villette, devenant ainsi la 1^{ère} commune du canton à obtenir à nouveau une subvention pour l'entretien des routes.

Soumis aux conditions du canton, la Municipalité a organisé un marché public pour l'attribution des travaux qui se sont déroulés en juin 2015 durant deux semaines.

L'objectif était d'assainir la couche de roulement en fraisant 90 mm du revêtement dégradé pour le remplacer par un nouveau produit phono absorbant permettant ainsi de réduire les nuisances sonores mais également d'assurer une surface de roulement adéquate et conforme aux normes de planéité en vigueur.

Dans le cadre de la campagne des routes 2015, qui a vu la réfection notamment des chemins de Mont Chervet et de la Bastioulaz situés à Epesses, les travaux de réfection du chemin des Liaisettes ont été anticipés et réalisés en octobre. (La machine nécessaire à la stabilisation de la route se trouvait à Forel).

Le chemin des Liaisettes a servi de test pour une méthode de réfection n'ayant pas encore été utilisée sur notre réseau routier. En effet, la plupart des chemins communaux secondaires situés hors localité, ne sont pas fondés. C'est-à-dire qu'ils ont été goudronnés directement sur les matériaux existants de l'époque, (terre battue, gravier, etc.). Dans ce cadre et pour remplacer les 40 cm de coffre qu'il faudrait réaliser pour fonder la route, le revêtement du chemin des Liaisettes a d'abord été fraisé, c'est-à-dire que le goudron a été broyé puis il a été stabilisé avec un mélange chaux / ciment, ce qui a pour avantage d'éviter d'importants déblais puisqu'il n'y a quasiment pas d'évacuation et de créer avec les anciens matériaux et la stabilisation la fondation nécessaire à la route avant de reposer le revêtement définitif en béton bitumineux.

Cette méthode permet de gagner du temps dans la mise en œuvre mais également des coûts moindres par l'absence d'évacuation de déblais à la décharge. Situé à environ 700m' d'altitude, pratiquement plat sur toute sa longueur, et ne desservant que deux riverains, sa situation était idéale pour la réalisation de cette méthode qui, si elle s'avère efficace, sera reprise pour les autres chemins communaux secondaires. Un test de portance (ME) sera réalisé durant l'été afin de déterminer la qualité du produit.

Financièrement, le coût des travaux se situe à CHF 45.- HT par m2, ce qui est environ neuf fois moins cher que pour une route principale. L'opération est donc également très rentable pour la commune.

En juin 2015, le Conseil communal a voté un crédit global de CHF 1'300'000.- pour la réfection complète du chemin de Chauderon situé dans les hauts de Grandvaux. L'opération consiste notamment à remplacer la conduite d'eau et l'éclairage public. Fortement dégradé ou affaissé, le chemin sera entièrement reconstruit. Soumis à la loi sur les marchés publics, la Municipalité a entrepris la procédure d'appels d'offre dès l'acceptation du préavis. La coordination avec l'actuel chantier de construction privé n'a pas permis d'entreprendre les travaux en automne 2015, ils seront dès lors reportés en mars 2016.

Office fédéral des routes (OFROU)

En 2015, les responsables de l'Ofrou ont orienté leurs efforts sur le remplacement des revêtements bitumineux les plus dégradés sur le tronçon autoroutier qui traverse notre commune.

Il semble que la planification des travaux prévus ait pris du retard notamment par le fait des nombreuses oppositions de citoyens de Belmont face aux sept années de transformations prévues dans leur commune, obligeant les responsables à revoir leur planification.

Chemins d'améliorations foncières, glissements

En mai 2015, soit deux ans après les inondations de mai 2013, quasiment jour pour jour, de nouvelles intempéries ont provoqué de nombreux glissements de terrain notamment sur une portion du chemin des Doppendes. Plusieurs murs de vignes ont également été renversés. C'est plus de dix glissements plus ou moins importants qui ont été annoncés au service des infrastructures.

Ce type d'événement rassemble trois acteurs soit : le ou les propriétaires de la parcelle concernée, la commune et le canton.

Comme les travaux de consolidation sont subventionnés par le canton et la Confédération, il est dans un premier temps obligatoire à la commune d'assumer toutes les tâches de coordination nécessaires à l'exécution des travaux tant sur le plan financier que technique. Une fois les travaux réalisés, l'Etat pourra verser les subventions.

En 2015, le budget ne comportait pas de montant disponible pour engager les 1^{ers} frais liés à ce type de travaux ; en 2016, un montant sera débloqué afin de poursuivre les investigations nécessaires et permettre à la Municipalité de déposer les préavis y relatifs.

En parallèle, le service mène une étude générale sur l'état des chemins et ouvrages d'améliorations foncières. Cette étude permettra de quantifier les actions et les investissements nécessaires à la pérennité de ces infrastructures, importantes à l'économie viticole.

Murs, escaliers

Une portion du mur de soutènement de la rue Saint-Georges à Grandvaux a dû être entièrement réfectionnée.

Les escaliers du Vieux-Moulin qui relie Crêt-Dessous à la gare d'Epesses ont été également réfectionnés. Trois volées de marche ont été changées et remplacées par des pierres naturelles en grès suisse. Cette opération a permis de rénover durablement ce passage limitrophe au Vieux-Moulin.



Eaux

Missions du secteur

- Gérer les projets liés aux infrastructures de Bourg-en-Lavaux (eaux)
- Assurer l'entretien des réseaux d'eau de Bourg-en-Lavaux dans le respect des normes imposées

Conduites

Suite à plusieurs fuites sur la conduite d'entrée du réservoir de Bahyse (eaux de Gourze), sur la pièce en acier à l'intérieur de la chambre des vannes et l'entrée d'eaux sauvages autour de la conduite qui provient de la galerie des eaux de Bret, nous avons remplacé :

- la conduite d'entrée des eaux de Gourze depuis la route jusque dans la chambre des vannes du réservoir,
- la conduite de la galerie de captage depuis la route jusque dans le réservoir.

La conduite principale du chemin de Pra-Perey était vieille et a dû être réparée plusieurs fois ces dernières années. Nous avons profité que la Romande Energie enterrait des lignes électriques dans le secteur pour remplacer cette conduite.

Ouvrages

Le réservoir des Chapelles est divisé en trois cuves communicantes. Celle du fond présentait des problèmes d'étanchéité sur les parois et sur le fond. Nous avons réfectionné cette étanchéité.

Le débit de la source Blanche a augmenté depuis que nous avons réfectionné le captage. Nous avons donc remplacé l'appareil de désinfection par UV situé à l'entrée du réservoir de Bahyse qui était sous-dimensionné. Pour l'instant nous devons limiter le débit mais son remplacement est planifié. Nous avons aussi remplacé la chambre de captage qui n'est pas enterrée, qui souffrait du gel en hiver et qui présentait des défauts d'étanchéité.

Valorisation de nos ressources en eaux souterraines

Dans le but de délimiter plus précisément les zones de protection S2 et S3 de la source de l'Arabie, nous avons procédé à deux essais de traçage. Les nouvelles zones S2 et S3 sont maintenant définies et en 2016 nous allons procéder à la mise à l'enquête des zones de protection.

Autocontrôle

Le laboratoire cantonal a approuvé le manuel d'autocontrôle pour le secteur Villette – Grandvaux.

Fuites d'eau

Durant l'année, des fuites ont été détectées et ont nécessité l'intervention d'urgence d'entreprises spécialisées, soit :

- route de la Côte-aux-Vignes (Cully), branchement de la borne hydrante No 3501
- route de Grandvaux 9 (Cully), conduite principale de 2"
- sentier de Creyvavers 4 (Epresses), fuite privée
- réservoir de Bahyse (Cully), coude à l'entrée dans le local des vannes
- route de Grandvaux 12 (Cully), fuite privée
- route de Lausanne 47 (Cully), conduite principale, fonte 100mm
- chemin de Rosset-Dessus 13 (Riex), fuite privée
- chemin de Bahyse 23 (Cully), réseau d'eau des vignes
- rue de la Gare 9 (Cully), réseau d'eau des fontaines du village
- chemin de l'Ouchette 1 (Epresses), réseau d'eau des vignes et fontaine
- pré de l'Encrenette (Riex), conduite principale, fonte 80mm
- parking de Riex, alimentation du parking, avant compteur
- route de la Côte-aux-Vignes 11 (Cully), réseau d'eau des vignes
- réservoir du Chemin Neuf (Epresses), conduite à l'entrée du réservoir
- rue de l'Indépendance 10 (Cully), conduite principale, acier de 125mm
- place d'Armes N° 2 (Cully), conduite principale, acier de 125mm

Préavis

24/2014, remplacement de la conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie sur le tronçon Réservoir des Crêts – chemin de la Bovarde

C'est grâce à la technique du forage dirigé que cette conduite a été remplacée. Cette méthode a permis d'éviter d'importantes fouilles à travers plusieurs propriétés des riverains du chemin de la Bovarde.

22/2014, travaux d'entretien dans les ouvrages du réseau d'eau potable

Ce préavis a permis de réaliser différents travaux d'entretien, notamment le remplacement et l'introduction d'une conduite au réservoir de Bahyse. La réfection de portions de conduites endommagées au captage de la source du Champ-de-l'Essert, le remplacement de l'exutoire du réservoir des Crêts et l'appareillage du réservoir du Devin.

3/2015, remplacement de conduite de distribution d'eau potable et de défense incendie sur le tronçon Pra Perey – Les Neyrules

Sur une distance de 575m' et en collaboration avec la Romande Energie, la conduite datant de 1977 a été remplacée et s'inscrit dans le cadre du plan directeur de la distribution de l'eau

PDDE

Débuté dans les années 2000 par les anciennes communes, ce plan directeur est maintenant terminé et il a été transmis à l'ECA et au laboratoire cantonal pour approbation.

PPA Gare de Cully

Réseau d'eau sous pression, défense incendie

Dans le cadre du projet du plateau de la gare, un crédit d'étude de CHF 69'000. - a été déposé devant le Conseil communal pour analyser la situation du réseau d'eau dans ce secteur et proposer les modifications qui s'imposent afin d'alimenter correctement ce secteur, tant sur le plan de la distribution d'eau que sur le plan de la sécurité en matière de défense incendie.

L'approche générale du projet ne s'arrête pas seulement au plateau de la gare mais elle englobe également le projet d'extension de l'hôpital et le PPA Ruvines-Dessus. Dans ce cadre, plusieurs conduites devront être adaptées dès 2016.

Restriction de l'eau

L'importante sécheresse a obligé la Municipalité à imposé une restriction de l'eau dès le 14 juillet, pour l'arrosage des gazons, des surfaces herbeuses et le remplissage des piscines.

Pour permettre aux vignerons de sauvegarder les jeunes vignes, la Protection civile a été mobilisée et a installé un poste de ravitaillement depuis le lac au lieu-dit « les Maisonnettes ».

Plusieurs milliers de litres d'eau ont été ainsi pompés dans le Léman.

**PROTECTION DE LA
POPULATION
AFFAIRES SOCIALES
ASSAINISSEMENT**

M. Patrick Chollet
Municipal

Protection civile

Missions du secteur

- Gérer et garantir les effectifs de l'organisation régionale de protection civile (ORPC)
- Participer d'entente avec la Municipalité à diverses manifestations
- Garantir l'état opérationnel de l'ORPC
- Être en mesure de garantir les interventions

Organisation politique

L'ORPC Lavaux regroupe, par le biais d'une association de communes, les communes de l'ancien district de Lavaux.

L'organe exécutif, le Comité Directeur (CODIR), est constitué de quatre municipaux représentant leur commune ou un groupe de communes. Il est présidé par Patrick Chollet, commune de Bourg-en-Lavaux. Le CODIR s'est réuni à quatre reprises pour traiter les affaires courantes.

L'organe législatif, l'Assemblée régionale, est constitué par un municipal de chaque commune. Son président est Jean-Rémy Chevalley, commune de Puidoux. Deux assemblées ont eu lieu, une au printemps à Aran-Villette (comptes et gestion) et une en automne à Rivaz (budget).

Organisation professionnelle

Suite à la démission du capitaine Yves Sigwalt au 31 mai 2015, l'ORPC a engagé le capitaine Dominique Rossi au 1^{er} juin 2015, en tant que responsable logistique. Les professionnels représentent par conséquent 2.2 EPT, soit le commandant, le major Bernard Emery (70%), son remplaçant, le capitaine Yves Sigwalt (100%), ce jusqu'au 31 mai 2015, le capitaine Dominique Rossi (100 %) responsable logistique, ce dès le 1^{er} juin 2015 et la secrétaire-fourrière Laurence Thabuis (50%).

Notre ORPC est constitué d'une force d'intervention régionale (FIR) qui assure un piquet de 24/24 et ceci 365 jours par année par le biais du commandant, de son remplaçant et deux officiers de milice. L'effectif de la FIR est de 46 membres astreints. Les autres astreints complètent les diverses sections qui sont l'aide à la conduite, les pionniers, la protection des biens culturels, les constructions, la télématique (moyens de communication) et le ravitaillement.

Régionalisation

Les présidents des CODIR de Lausanne-Est, Oron et Lavaux ont continué leur démarche en vue d'un regroupement dans le cadre d'une région correspondant à l'actuel district de Lavaux-Oron. En automne 2014, le Grand Conseil vaudois a adopté la nouvelle Loi cantonale sur la protection civile, ceci après de années de discussions. Cette nouvelle Loi, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2015 fixe un délai de 3 ans, soit au

plus tard au 1^{er} janvier 2018, pour que les nouvelles régions soient constituées. C'est cette date qui est retenue à l'heure actuelle pour la mise en vigueur de notre nouvelle région.

Interventions de la FIR

Notre Formation d'Intervention Régionale est intervenue six fois en 2015, soit :

- le 4 février, pour dégager des bornes hydrantes recouvertes suite aux chutes de neige sur la commune de Savigny ;
- du 1^{er} au 3 avril pour l'opération Atome à Montreux (conférence internationale) ;
- les 3 et 4 avril pour un important feu de ferme sur la commune de Savigny ;
- le 28 avril à Daillens suite au déraillement d'un train de marchandises ;
- du 1^{er} au 8 mai sur les communes de Forel, Savigny et Puidoux suite aux fortes intempéries ;
- du 15 au 27 juillet puis du 5 au 10 août, pompage de l'eau dans le lac à Cully pour l'arrosage des vignes (estimation du volume pompé : 1'500'000 litres).

Services de l'ORPC Lavaux

En 2015, les astreints de l'ORPC Lavaux ont continué leur formation dans leurs services respectifs :

- le premier mercredi de février a eu lieu le traditionnel essai des alarmes ce qui représente pour l'ORPC Lavaux 21 sirènes fixes et 5 trajets de sirènes mobiles ;
- durant l'année 2015, l'ORPC Lavaux a contrôlé 127 abris de la commune de Savigny ;
- plusieurs travaux d'utilité publique ont été réalisés, tels que réaménagement de sentiers forestiers (secteur de la Tour de Gourze), remise en état de deux ruisseaux sur la commune de Puidoux ;
- pour la première année, déclenchement du plan « canicule » en juillet 2015. Demande de soutien des communes de Lutry et de Savigny ;
- à relever également la participation au camp de l'ARFEC pour la deuxième année (Association romande des familles d'enfants atteints d'un cancer), transports des participants, encadrement des enfants et ravitaillement pendant la durée du camp ;
- autre collaboration particulière, en septembre 2015, pour la mise en place de la marche « Du cœur et des jambes », partant du CHUV jusqu'au sommet du Moléson. Balisage, sécurisation routière, transport de personnes, mise en place de l'infrastructure de la place de fête et aménagement de sentiers pédestres, en collaboration avec la PC fribourgeoise.

Demande des partenaires

- Cully Jazz Festival : 88 astreints représentant 416 jours de service ;
- Fête cantonale des accordéonistes à Forel : 32 astreints représentant 75 jours de service ;
- 1^{er} août à Cully (éclairage) et à Lutry : 17 astreints représentant 37 jours de service ;
- Fête des vendanges de Lutry : 16 astreints représentant 46 jours de service ;
- Marathon de Lausanne : 15 astreints représentant 17 jours de service.

Instruction

Dans le cadre de l'ORPC Lavaux, les rapports et cours ont représentés 2190 jours de service au total (1820 en 2014). Le rapport final de l'organisation s'est tenu le 10 décembre au collège de la Croix-sur-Lutry en présence de nombreux invités sur le plan régional et cantonal.

Quelques chiffres en finalité

Durant l'année 2015, la Protection civile de Lavaux a préparé et servi 2030 repas (rapports et cours, interventions, demandes des partenaires) alors que ce chiffre était de 1760 en 2014.

Le festival de Jazz à Cully reste une mission importante et annuelle pour le service du ravitaillement avec 419 repas préparés en 2015.



Pompage dans le lac, été 2015

Défense incendie

Notre nouveau SDIS régional Cœur de Lavaux a débuté son activité au 1^{er} janvier 2014.

Le SDIS Cœur de Lavaux est organisé sous la forme d'une entente intercommunale via une convention. Les Municipalités gardent ainsi un droit de regard direct sur les activités et les finances de leur SDIS régional. Une Commission consultative du feu (CCF) a été nommée et travaille dans le cadre d'un cahier des charges qui a été établi par les sept Municipalités.

La Commission consultative du feu est constituée des sept municipaux du feu des communes partenaires et de cinq représentants de l'Etat-Major. Elle est présidée, pour la durée de la législature, par Patrick Chollet, municipal du feu de la commune de Bourg-en-Lavaux ; son vice-président est Jean-Rémy Chevalley de la commune de Puidoux, et son secrétaire Jean-Marc Genton de la commune de Forel.

Plusieurs casernes servent au départ d'intervention et de stockage de matériel. La caserne principale (type C) est à Forel, la caserne secondaire (type B) est à Cully. Deux autres casernes sont utilisées en complément, la première à Puidoux et la seconde à Savigny.

Notre SDIS régional est équipé de dix véhicules répartis dans les différentes casernes en fonction de leur utilisation. Il s'agit de deux camions tonne-pompe, un camion pionnier, cinq véhicules de transports de personnes et/ou de matériel, un véhicule avec pont fixe et un véhicule de service.

Le SDIS régional Cœur de Lavaux est dirigé par un Etat-Major de dix personnes et deux sections principales le constituent : le Détachement de Premier Secours (DPS) et le Détachement d'Appui (DAP).

Le DPS était composé de 59 sapeurs au 1^{er} janvier 2015 (54 sapeurs au 31 décembre) répartis dans 6 groupes d'intervention (2 à Cully et 4 à Forel). Chaque sapeur DPS suit en général 12 exercices de formation par année, sans compter les cours et formations spécifiques organisés par la région ou le canton.

Le DAP était composé de 54 sapeurs au 1^{er} janvier 2015 et de 7 recrues, soit 61 sapeurs au total. 21 sapeurs sont rattachés à une section particulière, le DAP hydraulique, basé à Puidoux, spécialisé dans les grands transporteurs d'eau, alimentation des tonne-pompes et dégâts d'eau importants. Le DAP complet a suivi 4 exercices en 2015, le DAP hydraulique 4 de plus. Les recrues ont suivi 6 exercices au total.

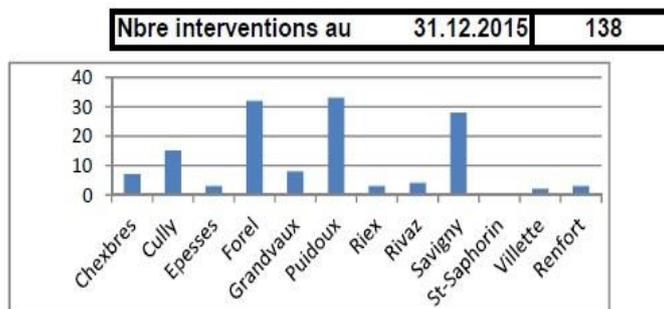
Le DAP a été sollicité trois fois lors de l'année 2015, soit en mars pour un renfort inondation, le 3 avril pour un feu de ferme et, début mai, suite aux nombreuses inondations sur les communes de Forel, Puidoux et Savigny.

L'année 2015 a été marquée par 138 interventions soit une alarme tous les 2,5 jours !

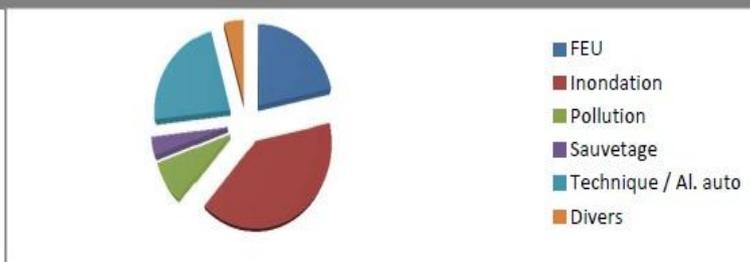
A relever un feu de ferme sur la commune de Savigny qui a mobilisé de nombreuses forces le 3 avril. Les graphiques ci-après donnent plus de détails sur les interventions 2015. Un point assez étonnant : le nombre d'alarmes de la caserne de Cully représente toujours un pourcentage important.

Interventions par commune

	Chexbres	Cully	Epesses	Forel	Grandvaux	Puidoux	Rieux	Rivaz	Savigny	St-Saphorin	Villette	Renfort
	7	15	3	32	8	33	3	4	28	0	2	3
%	5.07	10.9	2.17	23.2	5.8	23.9	2.17	2.9	20.3	0	1.45	2.17
	Bourg-en-Lavaux				31	=	22.5 %					

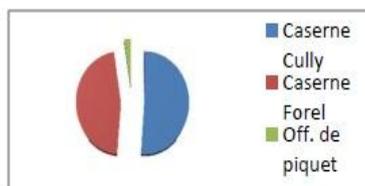


FEU	30	21.7 %
Inondation	55	39.9 %
Pollution	11	7.97 %
Sauvetage	5	3.62 %
Technique / Al. auto	31	22.5 %
Divers	6	4.35 %
	138	100



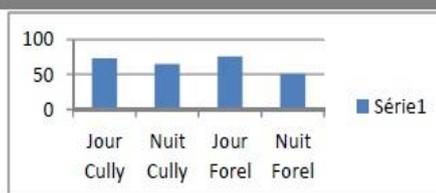
Sur 138 inter., nbre d'alarme par caserne :

Caserne Cully	100	72.5 %
Caserne Forel	90	65.2 %
Off. de piquet	5	3.62 %



Répartition par groupe :

Jour Cully	73	52.9 %
Nuit Cully	65	47.1 %
Jour Forel	76	55.1 %
Nuit Forel	51	37 %



Les autres événements ayant marqué l'année 2015 sont les suivants :

- Organisation du cours de base pour les nouvelles recrues de notre district à Cully pendant deux jours ;
- Formation de 90 nouveaux sapeurs-pompiers (femmes et hommes) ;
- Concours cantonal de la Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers à Oron auquel nos équipes ont fait leur maximum après une nuit blanche dues aux nombreuses interventions de ce week-end ;
- Plusieurs sapeurs se sont également illustrés dans les concours individuels. Nos JSP ont sauvé l'honneur du SDIS Cœur de Lavaux en se classant aux deux premières places dans leurs concours ;
- Le recrutement cantonal de novembre a permis à une vingtaine de personnes intéressées d'être présentes sur lesquelles 15 nouvelles recrues ont rejoint le DAP. Dans le cadre du recrutement pour le DPS, 8 sapeurs ont été retenus sur 8 candidats.

L'exercice final regroupant toutes les forces du DPS et du DAP a eu lieu le 7 novembre à Savigny, dans la zone industrielle, sous la forme de plusieurs chantiers permettant de contrôler le niveau de formation obtenu après les nombreux exercices de l'année. Cet exercice a été suivi d'un repas fort convivial à Chexbres regroupant les sapeurs et leurs conjoint/conjointe ou ami/amie.

La section des Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP) est toujours active dans le cadre de notre SDIS régional avec un effectif de 23 JSP, 6 moniteurs et quelques sapeurs DPS donnant de l'aide ponctuellement. 16 exercices et activités ainsi que le camp traditionnel était au programme 2015. Une nette hausse de la fréquentation a été remarquée, ce qui ne peut que réjouir l'équipe d'encadrement.

Vous voulez régulièrement suivre l'actualité de notre SDIS régional ? Pas de souci, le site www.sdis-lavaux.ch vous donnera plein d'informations.



Assainissement

SABL, secteur assainissement et gestion des déchets

Missions du secteur

- Organiser le ramassage et l'élimination des déchets
- Assurer la collecte et l'élimination des déchets sur le site de la déchèterie et conseiller les usagers
- Assurer le traitement des eaux usées dans le respect des normes imposées

Prestations du secteur

- **Gestion des déchets**
- Ramassage et gestion des déchets ménagers
- Gestion de la déchèterie
- Accueil et conseils aux usagers de la déchèterie
- **STEP**
- Gestion de la STEP
- Gestion du réseau d'épuration et eaux claires

Assainissement des eaux usée, claires et pluviales

Station d'épuration (STEP)

Analyse des eaux usées brutes et épurées

On notera que globalement, les charges ont été bien maîtrisées tout au long de l'année, notamment pendant les vendanges 2015, par l'adjonction de produits favorisant la décantation. Ceci ressort également des analyses mensuelles effectuées par le canton, desquelles il ressort que les mesures des différents paramètres de référence (carbone organique, demande biochimique, etc.) indiquent de très bons rendements.

En sus des analyses hebdomadaires des eaux usées effectuées pendant l'année par notre laborantine, 12 rapports d'analyses ont été rédigés par le canton. Sur plusieurs analyses, dont une particulièrement, le taux de nitrites était plus élevé que celui de référence, qui est par ailleurs une valeur indicative. Le nitrite fait partie du cycle de l'azote, ce dernier étant obtenu par la transformation de l'ammonium. Ce cycle est particulièrement difficile à maîtriser. Ce taux ponctuellement plus élevé s'explique, en fonction des périodes, par les activités viticoles (rejet des effluents des caves contenant de la matière organique) mais également par un apport d'eaux claires et pluviales (dépassement du débit de dimensionnement des ouvrages de traitement).

Un taux de nitrites, ponctuellement plus élevé que la valeur indicative, n'est pas problématique, étant donné la situation du rejet, dans un lac, dont le pouvoir auto-épurateur est grand. Il n'y a donc pas d'intervention spécifique à effectuer à la STEP à court terme.

Afin de prévenir au mieux une éventuelle augmentation du taux de nitrites, il s'agit, de rechercher et extraire les eaux claires permanentes et pluviales du réseau des eaux usées (mise en œuvre du PGEE), ainsi que de sensibiliser la corporation viticole sur les possibilités de réduire les charges à la STEP (déjà fait une 1^{ère} fois par le Canton en 2012).

Analyse des boues

L'analyse annuelle obligatoire effectuée par le laboratoire Sol-Conseil à Nyon a été conforme aux prescriptions cantonales et fédérales. Malgré l'interdiction définitive d'épandage au 30 septembre 2008, l'analyse des boues reste toujours obligatoire, car ce suivi est nécessaire pour analyser l'évolution de la composition des eaux rejetées dans le bassin versant de la STEP et vérifier l'efficacité du prétraitement des effluents industriels.

Evacuation des boues

Les boues ont été prises en charge pour incinération à la SATOM. Un volume total de 6908 m³ de boues a été déshydraté par la centrifugeuse en 2015, ce qui représente 539 tonnes transportées, dont 135 tonnes de matières sèches incinérées, soit une teneur de 25 % en moyenne.

Etude de régionalisation des STEP

En relation avec la nécessité d'actualiser le traitement d'un bon nombre de stations d'épuration existantes, et en relation avec la mise en place d'un système de traitement des micropolluants, le Canton étudie les impacts techniques et financiers d'une régionalisation des STEP. Cela signifie que dans un avenir plus ou moins proche, les petites et moyennes stations d'épuration, tel qu'éventuellement celle de Cully, seront désaffectées et leurs eaux acheminées gravitairement ou par pompage sur des installations centralisées de traitement plus performantes, situées sur des agglomérations voisines. Cela signifie qu'en dehors de la maintenance usuelle des organes de traitement de la STEP, des interventions plus conséquentes ne sont pas d'actualité.

Réseau d'assainissement

Cadastre souterrain des canalisations

Etabli préalablement à l'étude des PGEE, le cadastre souterrain des canalisations et ouvrages est un document important pour la gestion quotidienne du réseau d'assainissement. Il a été actualisé dans certains secteurs au cours de cette année, en relation avec les nouvelles réalisations, qui se sont caractérisées principalement par des raccordements privés. Pour que cet outil soit performant, une actualisation tenant compte également des nouvelles informations concernant des ouvrages existants, devrait être entreprise régulièrement dans les années à venir.

Eaux claires permanentes

Les eaux claires permanentes (ECP) représentent une part importante de l'eau qui arrive à la STEP (cf. Plan Général d'Evacuation des Eaux PGEE et mesure des débits à l'entrée de la STEP). Les observations faites ont permis de déterminer que les sources des ECP, constatées dans le réseau des canalisations proviennent principalement des sous bassins-versants de Grandvaux, du Nord de Cully et, dans une moindre mesure, d'Epesses.

Le degré élevé de la mise en séparatif du réseau devrait conduire à un flux des ECP plus faible. Des sources ponctuelles acheminent ainsi ces ECP à la STEP. Afin de diminuer la part relative des ECP, la commune de Bourg-en-Lavaux doit poursuivre ses efforts pour entretenir et améliorer son réseau. Il s'agit d'agir localement en intervenant sur les zones problématiques identifiées.

Déversement des eaux usées

Malgré un assainissement général en système séparatif, il subsiste localement des ouvrages de déversement d'eaux usées en cas de surcharge des collecteurs. Identifiés dans le cadre du PGEE, certains de ces ouvrages ont fait l'objet d'interventions ponctuelles. A l'avenir, ces ouvrages devront être désaffectés. Un plan d'action a été entamé dont la finalité consiste à chiffrer et prioriser les interventions sur ces ouvrages, pour les prochaines années.

Curages et examens télévisuels des canalisations

De nombreux tronçons de collecteurs, que cela soit du à leur faible pente et/ou au transport de matériaux plus ou moins grossiers, font l'objet de curages annuels. Il en est de même pour les dépotoirs de nombreuses grilles, dont l'élimination des dépôts est primordiale pour garantir l'écoulement des eaux à l'aval.

Réalisations de collecteurs et regards

Plusieurs secteurs du réseau d'assainissement ont fait l'objet de réfection ou de construction de collecteurs et regards. Les principales réalisations et interventions sont citées :

- remplacement d'un nombre important de grilles et regards sur l'ensemble de la commune ;
- réfection d'un collecteur situé devant la station d'épuration ;
- remplacement d'éléments mécaniques à la station principale de relevage ;
- réfection des regards et canalisations EC/EU vers la fontaine d'Epesses, sur la route de la Corniche ;
- modification du collecteur du Confin à Grandvaux ;
- modification du collecteur au chemin de la Branche ;
- réfection d'un collecteur et d'un dépotoir au chemin de la Segnire ;
- réalisation d'un caillebotis en travers de route et réfection d'un dépotoir au Creux des Fontaines à Grandvaux ;
- repérage des collecteurs existants dans le périmètre du caveau « Corto ».

Gestion des déchets

Ramassage et gestion des déchets ménagers

Eco points

Le tri des déchets s'effectue, dans la grande majorité, correctement sur l'ensemble du territoire. Il faut relever, à ce titre, le travail réalisé au quotidien par l'équipe de la voirie pour la tenue et le contrôle des éco points ainsi que pour le travail des collaborateurs de la déchetterie, qui orientent les citoyens dans l'ordonnancement du tri face aux différents collecteurs à déchets.

Dans le cadre de la surveillance de la propreté du domaine public, des contrôles spontanés ont eu lieu, lorsque visiblement des problèmes d'incivilité dans le dépôt des déchets ont été constatés. Cette procédure, très stricte, est effectuée par des collaborateurs assermentés. Elle permet, par l'envoi d'un avertissement, d'empêcher ou limiter un acte de récidive. D'une manière générale, les actes d'incivilité de ce type ont été peu nombreux cette année.

Suite à des actes d'incivilités à l'éco point de la gare de Grandvaux et à un incendie à la déchetterie, ces deux sites ont fait l'objet d'une surveillance ponctuelle par des agents de sécurité de sociétés privées.

Stratégie future de gestion des déchets

Au cours de cette année, la commission municipale concernée s'est réunie à plusieurs reprises dans le but de finaliser la stratégie future de gestion des déchets. A ce titre, un bureau spécialisé a été mandaté pour évaluer, selon plusieurs critères, la situation actuelle de collecte des déchets et proposer plusieurs alternatives. Le rapport final de la commission est attendu pour le début de l'année 2016.

Gestion de la déchetterie

Déchetterie

L'augmentation des heures d'ouverture, mise en application à la fin de l'année 2014, a permis de réduire passablement l'encombrement de la déchetterie durant cette année.

Cependant, outre le site de Champafion à Cully, et pour faire face à son engorgement, la Municipalité a approché la Commune de Savigny, afin de connaître les modalités pour que les citoyens de Bourg-en-Lavaux puissent se rendre à la déchetterie des Gavardes à la Claire-aux-Moines, moyennant l'obtention d'une carte d'accès par l'administration communale. Cette alternative devrait être opérationnelle au début de l'année 2016.

Type et Déchets

Globalement, la quantité de déchets est restée stable par rapport à l'année précédente.

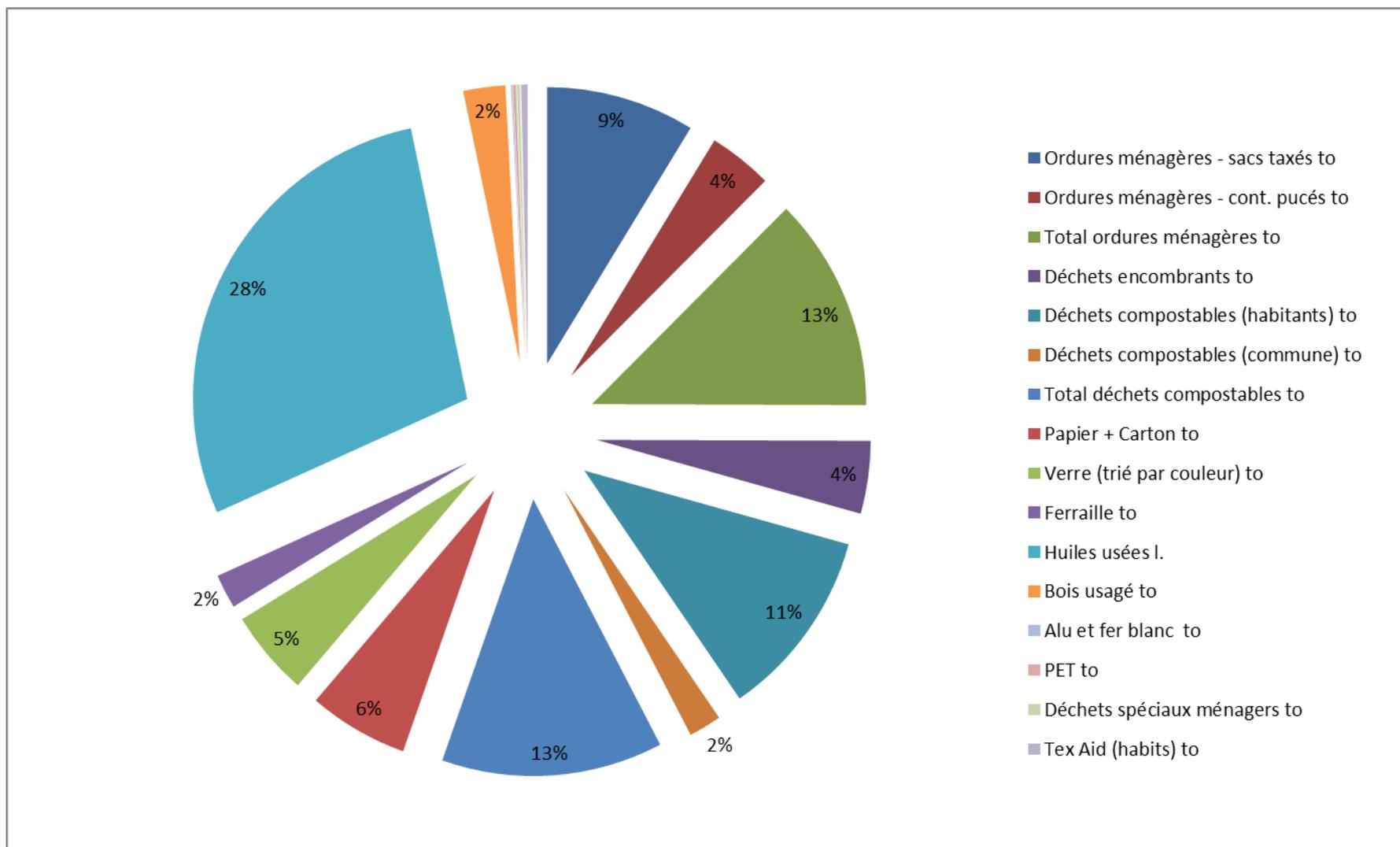
Concernant les montants rétribués à la Commune, on constate que le verre trié a été calculé à CHF./to 94.-, ce qui couvre entièrement les coûts de son transport et les frais administratifs qui y sont liés.

Concernant les autres déchets rétribués, ils sont soumis à une grande variabilité des coûts. Le papier a rapporté de CHF/to 15.- à 30.-. Les métaux nous ont coûté jusqu'à Fr./to 30.- et rapporté jusqu'à CHF/to 45.- selon les différentes périodes de l'année écoulée.

Récapitulatif des quantités par type de déchets

Ci-après le tonnage par déchets collectés en 2015 et le comparatif des années antérieures :

		2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Ordures ménagères - sacs taxés	to	641.799	604.681	575.419						
Ordures ménagères - cont. pucés	to	275.831	288.079	175.141						
Total ordures ménagères	to	917.63	892.760	750.560	1'383.710	1'349.570	1'309.390	1'331.720	1'329.320	1'366.930
Déchets encombrants	to	310.76	296.380	277.960	231.520	234.950	221.100	191.270	187.930	161.540
Déchets compostables (habitants)	to	814.13	1'002.350	887.821						
Déchets compostables (commune)	to	141.04	120.820	83.600						
Total déchets compostables	to	955.17	1'123.170	971.421	843.330	779.220	695.090	731.350	741.240	740.290
Papier + Carton	to	431.11	444.730	435.320	280.560	316.490	315.690	322.560	338.170	335.600
Verre (trié par couleur)	to	367.12	372.570	372.360	350.900	343.030	322.880	323.310	322.720	300.640
Ferraille	to	146.457	155.750	130.320	132.510	146.270	140.120	144.830	127.498	144.172
Huiles usées	l.	2081	3'030	2'340	2'990	3'285	2673	3'420	3'681	5'571
Bois usagé	to	181.41	193.980	185.500	203.040	201.880	183.410	164.350	176.140	144.620
Alu et fer blanc	to	4.97	7.807	9.337	7.982	5.247	4.267	4.063	8.446	
PET	to	14.432	13.758	12.132	12.578	9.107	12.179	11.700	8.860	11.887
Déchets spéciaux ménagers	to	12.79	12.806	9.923	13.229	15.913	10.840	11.889	27.124	13.663
Tex Aid (habits)	to	28.117	30.302	23.225	14.966	17.759	16.180	13.068		



Eclairage public

La planification du remplacement des lampes à incandescence s'effectue suivant notre plan directeur. C'est ainsi que 101 luminaires ont été remplacés durant l'année 2015, soit 51 points lumineux sur Cully, 11 points lumineux sur Epesses, 34 points lumineux sur Villette, 5 points lumineux sur Riex.

Sur les 279 lampes à vapeur de mercure recensée en 2011, il reste pour 2016, 125 points lumineux à assainir pour respecter le calendrier de bannissement des lampes à incandescence fixé par la Confédération et l'Union Européenne.

Tout au long de l'année, notre partenaire contractuel, la Romande Energie, est intervenu à 209 reprises pour : dans un 1^{er} temps, l'assainissement des 101 points lumineux, puis dans un 2^{ème} temps pour effectuer les dépannages liés à l'exploitation du réseau d'éclairage.

Dans le but d'améliorer la gestion des dépannages, une étude visant à étiqueter tous les points lumineux a été entreprise durant l'année. La mise en œuvre se fera en 2016. Ainsi, chaque citoyen souhaitant signaler une panne pourra transmettre au service le n° étiqueté du point lumineux.

Le trottoir qui relie le bourg de Cully à l'hôtel Lavaux a été équipé de bornes lumineuses. Ces bornes, hautes de 80 cm sont équipées de lumière LED. L'objectif est d'éclairer uniquement le trottoir, et non la route, mais également de ne pas encombrer le paysage avec des mâts de 8m' de hauteur. Dans ce sens, les directives du guide architectural sont respectées pour une parfaite intégration. Ce tronçon pilote a permis de visualiser concrètement l'image lumineuse que nous souhaitions au travers de cette réalisation ; en revanche, l'aspect esthétique des bornes n'a pas convaincu et il devra être réévalué.

En parallèle et faisant suite à un postulat du Conseil communal, un cahier des charges a été mis au point dans le but de réaliser un plan directeur communal de l'éclairage. Ce plan vise notamment à assurer la sécurité publique et la mobilité communale, valorise le cadre et l'image de la Commune, met en valeur les sites et monuments communaux, minimise la pollution lumineuse et favorise l'efficacité énergétique. Le projet sera présenté au pouvoir législatif en 2016.

SÉCURITÉ PROMOTION ÉCONOMIQUE TOURISME

M. Jean-Paul Demierre
Municipal

Sécurité

Missions du secteur

- Assurer la sécurité des personnes et des biens
- Maintenir la tranquillité et l'ordre public



L'année 2015 s'achève. Voilà cinq ans que notre organisation a vu le jour et nous sommes heureux de constater que les objectifs fixés par les communes partenaires ont été atteints.

Les engagements pris lors de la création de l'Association ont été tenus, que ce soit du point de vue financier, par un strict respect des budgets, ou que ce soit du point de vue de l'objectif général ; la mise en place d'une police de proximité au service de notre population, garante d'un climat sécuritaire élevé.

Maintenant que notre corps est constitué, accrédité et qu'il fait partie intégrante du dispositif sécuritaire vaudois, nos efforts doivent se concentrer sur l'aspect « proximité » si cher à nos citoyens. Ce concept est essentiel afin de maintenir une relation de confiance entre nos collaborateurs et l'ensemble de la population des territoires desservis.

Une lecture attentive de notre rapport annuel vous permettra de mieux comprendre le fonctionnement de notre Police et de découvrir les multiples facettes des actions effectuées quotidiennement par notre personnel au profit des citoyens et ce 24 heures sur 24.

Le Comité de Direction (CODIR) est composé de six municipaux soit un par commune membre de l'association. Pour Bourg-en-Lavaux, il s'agit de Jean-Paul Demierre. Le Conseil Intercommunal est quant à lui formé par un conseiller communal par tranche de 1'000 habitants, donc cinq conseillers communaux pour Bourg-en-Lavaux : Mme Nathalie Esseiva et MM. Patrick Baumann, Silvio Crosa, Jean-Luc Denisart et Louis Fonjallaz.

Interventions

	Avec d'autres services de secours				Interventions personnes			Interpellations de personnes				Tapage			Alcoolémie		Animaux				Délits commis					Evénements survenus					Véhicules et plaques d'immatriculation volés - trouvés							Total	
	Diverses	Accidents	Sanitaire	Feu	Inondation	Alarmer sauvetage	Disparus	Retrouvées	Tentatives de suicide	Identifications de personnes	Personnes signalées	Arrestations	Mises en cellule	Etablissements publics	Voie publique	A domicile	Au volant	Sur la voie publique	Litiges	Vagabondages	Disparitions	Morts	Vois simples	Cambrolages	Tentatives de cambriolages	Dom. propriété	Vois de fait	Suicides	Affaires de drogue	Travail au noir	Affaires de meurtres	Autos volées	Autos trouvées	Motos volées	Motos trouvées	Cycles volés	Cycles trouvés		Plagues volées
Lutry	715	115	17	26	1	2	7	4	4	136	4	11	5	9	59	24	27	12	14	30	7	29	89	90	38	7	0	6	8	7	0	7	3	17	14	8	12	1'595	
Chebres	171	32	2	1	0	0	1	0	58	0	1	0	2	8	5	4	1	0	6	1	2	4	5	7	4	1	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	321
Puidoux	285	21	3	3	2	0	2	1	81	3	3	1	1	1	2	6	1	2	12	2	7	8	12	14	12	1	0	8	4	0	1	1	0	2	0	0	1	505	
Rivaz	33	7	1	0	2	1	1	0	13	2	1	1	0	0	0	1	1	0	1	0	2	8	2	1	0	4	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	83	
St-Saphorin	59	2	0	0	0	1	1	0	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	2	2	1	2	1	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	98	
	348	48	6	14	1	1	3	1	245	1	8	0	6	22	4	10	9	5	18	1	7	18	15	10	34	1	1	7	1	0	2	0	2	1	4	2	1	3	861
Colly	160	22	4	7	0	0	2	0	87	1	0	0	4	13	4	4	7	2	5	0	4	9	3	4	11	1	0	4	0	0	0	0	1	2	2	1	0	364	
Espesses	38	3	1	1	1	0	0	1	50	0	1	0	0	0	1	0	1	1	0	1	0	1	3	1	1	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	116
Bourgen-lavaux	90	13	1	2	0	0	1	0	71	0	7	0	2	2	0	2	1	3	11	1	2	6	9	4	9	0	0	3	1	0	2	0	2	0	1	0	0	2	248
Rlex	19	2	0	1	0	0	0	0	22	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	49
Villette	41	8	0	3	0	1	0	1	15	0	0	0	0	0	6	0	0	0	1	0	0	0	2	1	3	0	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	64	
TOTAUX	1'611	225	29	44	6	4	15	8	558	10	24	7	18	90	35	48	24	21	68	11	49	127	121	63	90	15	2	21	11	10	12	1	10	5	23	16	9	16	3'463

Une mission parmi d'autres : contrôles radar

Les autorités communales, leurs administrations ou leurs services techniques ainsi que la police reçoivent mensuellement des plaintes de citoyens quant au non-respect des vitesses pratiquées par les usagers, qu'ils soient automobilistes, motocyclistes, cyclistes, etc.

Conformément à la Loi sur l'organisation policière vaudoise, notre organisation doit procéder à des contrôles de vitesse. Pour réaliser ce mandat, l'organisation dispose d'une voiture équipée spécifiquement en véhicule radar – en partenariat avec une police riveraine – ainsi qu'un pistolet laser.

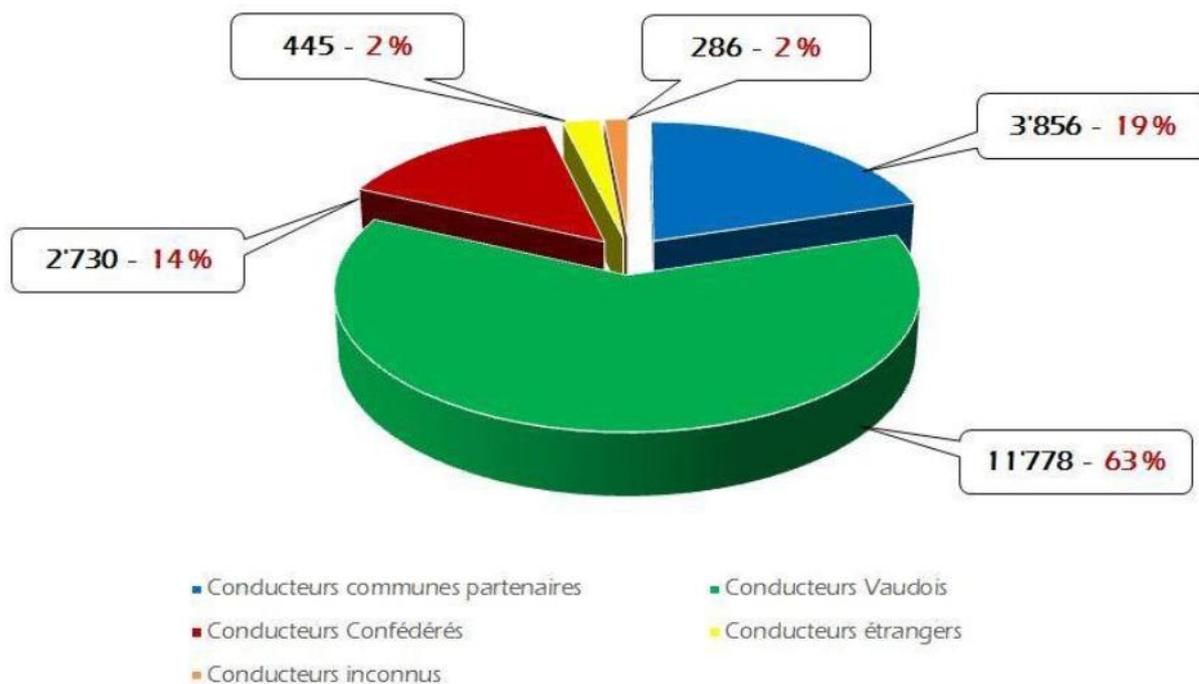
Dans notre organisation, nous n'avons pas de collaborateur effectuant essentiellement des tâches de contrôle de respect des vitesses. Cette mission est confiée à des policiers spécialement formés et intégrés dans les unités d'intervention. Ainsi, durant cet exercice, nos collaborateurs ont effectué 518 heures de contrôles répressifs.

Il est impératif de rappeler que le citoyen a une approche totalement différenciée s'il est conducteur d'un véhicule en infraction ou s'il est riverain d'une route à grand trafic, proche d'une zone accidentogène, à proximité d'un hôpital, d'une maison de retraite, d'une école, etc.

Il est également nécessaire de rappeler que les territoires desservis se situent entre deux pôles urbains d'importance – Lausanne à l'Ouest - et Montreux-Riviera à l'Est. Ainsi, sur nos chaussées, nous recensons en moyenne 6'000'000 de véhicules sur l'ensemble de nos artères. Là aussi, l'approche sécuritaire est différente entre un conducteur en transit ou un conducteur habitant le village ou le quartier dans lequel il circule.

La réalisation de ces contrôles sporadiques permet de maintenir une qualité de sécurité au profit des usagers, qu'ils soient automobilistes, cyclistes ou piétons. En outre, sur les axes à grand trafic, nous relevons quelques satisfactions des riverains qui arguent d'une diminution du volume sonore à proximité des artères.

Les membres du Comité de direction sont régulièrement renseignés sur l'évolution de ces contrôles. L'analyse de ces données les interpelle à chaque fois, notamment par le nombre d'usagers en infraction sur une période de contrôle particulièrement restreinte. D'autre part, nos programmes informatiques nous permettent une analyse plus détaillée des contrôles. Ainsi, durant cet exercice, la provenance des usagers en infraction peut être sériée comme suit :



Economie & Tourisme

Promotion économique

Missions du secteur

- Entretien de bons rapports avec la PROMOVE, la CIL et Lavaux Unesco

Lavaux Patrimoine Mondial, installé à Grandvaux, donne l'impulsion attendue sur divers projets.

Le premier forum des entrepreneurs de Bourg-en-Lavaux a eu lieu à la Grande-Salle de Grandvaux le mercredi 6 mai 2015.

Cette première édition a réuni pas moins de 100 entrepreneurs de notre commune.

Le programme ci-dessous de la matinée fut très apprécié de tous :

11h00	Accueil	
11h30	Présentation de LABEL	Mme Carmilla Schmidt, Présidente
11h45	Présentation de PROMOVE	M. Bernard Schmid, Président
12h00	Favoriser la réussite	M. Georges-André Carrel
12h30	Discussions et apéritif	

LABEL, l'abréviation de "Les Acteurs de Bourg-en-Lavaux" est une association qui relie les professionnels, les organismes et les privés pour défendre et promouvoir les intérêts économiques et culturels de Bourg-en-Lavaux ; elle compte plus de 200 membres à fin 2015.



Buts :

Soutenir les intérêts économiques et culturels d'une communauté locale face au développement d'une région, aujourd'hui inscrite au Patrimoine Mondial de l'Unesco.

Développer les activités en collaborant avec les membres qui le désirent, avec les autorités locales et gérer des projets intercommunaux.

Communiquer pour promouvoir la variété des activités en créant un réseau et une visibilité.



Mise en place du premier **Prix du Mérite de Lavaux** en collaboration avec les sociétés de développement de Chexbres – Puidoux – Rivaz – St-Saphorin et Lutry.

Quatre lauréats ont été récompensés pour leurs prestations mettant en valeur Lavaux, avec une enveloppe globale de CHF 10'000.-. Une première édition des Lavaux d'Or - Prix du Mérite - réussie !

Lors d'une cérémonie prestigieuse et conviviale au Préalpina de Chexbres, le 13 novembre, plus de 125 convives regroupant personnalités du monde politique et de Lavaux, ont pu découvrir les quatre lauréats des catégories « sport », « entrepreneur », « terroir » et « culture » sélectionnés par le jury des Lavaux d'Or – Prix du Mérite.

Quatre enveloppes de CHF 2'500.- chacune ont été remises aux lauréats :

- Monsieur Philippe Leuba, Conseiller d'Etat, a remis le prix de la catégorie Sport à Loris Hegg, Champion Suisse Espoir natation ;
- Madame Nicole Conrad, représentant la Fondation du Centre Patronal, a remis le prix de la catégorie Entrepreneur à Georges Martin pour son innovation *d'Evaporateur Digestat liquide* ;
- Monsieur Bernard Poffet, Optimal Assurances, a remis le prix de la catégorie Culture à Christian Dick pour son roman « *Le disparu de Moratel* » ;
- Monsieur Yves Perrottet, entreprise Roger Barbey, a remis le prix de la catégorie Terroir à Constant Jomini pour ses activités et notamment *le Dîner à la Ferme*.

Programme de signalisation / Mise en œuvre du Schéma directeur communal

Suite à la réalisation du schéma directeur de signalisation de la commune de Bourg-en-Lavaux, la Municipalité a passé à la phase de mise en place.

Quelques exemples de signalisation touristique dans notre région :



Tourisme

Missions du secteur

- Promouvoir Lavaux (au sens large) et ses particularités

Dans la continuité, en 2015 nos hôtes ont bénéficié de l'offre mise en place l'année dernière avec succès.

La *Lavaux Transport Card* donne de nombreux avantages à nos visiteurs, notamment la gratuité des transports publics de Villeneuve à St-Sulpice, une réduction de 20% sur la CGN au départ de Cully, ainsi que d'autres prestations culturelles et d'intérêt régional.

En août 2015, en collaboration avec *Suisse Tourisme* et *Lavaux Patrimoine*, nous avons accueilli pas moins de 250 professionnels de la presse mondiale. *Suisse Tourisme* a pour l'occasion organisé un déjeuner face au lac sur le chemin du Calamin Grand Cru.



Sports

Missions du secteur

- Mise en œuvre de la politique en matière de sport
- Soutien financier aux associations

Les associations sportives ont été soutenues par les habituelles aides financières et prestations de service. La mise à disposition des salles et des installations est désormais gratuite.

Le crédit de construction des installations de la Tioleyre a été validé par le Conseil communal le 4 décembre 2015.



Sociétés locales

Missions du secteur

- Soutien, coordination et encouragement des sociétés locales

L'Union des Sociétés Locales de Bourg-en-Lavaux a renouvelé son comité. La collaboration avec la commune pour l'organisation du 1^{er} août et l'établissement du calendrier des manifestations est efficace et fonctionne parfaitement.

Ports

Missions du secteur

- Accueil des propriétaires de bateaux et places visiteurs

L'entretien des rives de Moratel est assuré par la SPBMC. Les services de la voirie entretiennent le radier de la place d'Armes, le Creux des Rives et les quais du lac.

La relation SPBMC et la commune est harmonieuse. La surveillance des plages et du stationnement dans l'enceinte de Moratel durant l'été donne satisfaction. Le macaron délivré aux locataires et riverains est également apprécié.

VOIRIE DOMAINES VITICOLES ESPACES VERTS

Mme Nicole Gross
Municipale

Voirie, espaces verts, plages et cimetières

Missions du secteur

- Assurer la propreté et l'entretien du domaine public : routes, rues, fontaines, bassins d'agrément et WC publics, plages, bains, etc.

Décoration florale, espaces verts

Cette activité regroupe beaucoup d'attention et de suivi. Une fois les décorations florales plantées, il est nécessaire d'effectuer un arrosage adapté et un nettoyage constant des bacs à fleurs. A l'échelle communale, la tâche demande donc de la rigueur pour assurer une belle image de la région. Il faut reconnaître qu'en 2015, quelques manquements sont à relever, notamment sur la toiture du caveau Corto, puisqu'une partie de la végétation ne s'est pas développée selon nos attentes.

Les objectifs de cette activité ne sont pas encore atteints ; plusieurs zones restent encore à améliorer et chaque année une étape supplémentaire est franchie dans ce sens. L'objectif principal est de fleurir la commune en harmonie avec la région, discrète mais intégrée au site de Lavaux.

Si les lieux « vivants » que sont les places de village, les quais ou les plages, les cimetières communaux sont également des lieux à entretenir avec soins pour le respect des défunts mais aussi pour celui des visiteurs. La commune abrite six cimetières, héritage des anciennes communes, qu'il faut également entretenir. Cependant, la végétation a largement souffert de la sécheresse du mois de juillet et d'août, ce qui n'a pas contribué à l'embellissement de ces lieux.

Arbres

En janvier, le service a commandé un rapport d'analyse arboricole des deux platanes situés sur la place du village à Epesses. Ces deux fidèles compagnons, qui ont entendu depuis quelques décennies d'heureuses discussions sous leurs larges branches, présentaient malheureusement des déformations qui ont conduit la Municipalité à les abattre en octobre.

En effet, de nombreuses blessures ont été constatées, notamment des bourrelets de recouvrement sans cesse blessés par les voitures, des branches charpentières présentant des gros porte-à-faux et supportant des têtes de très grosses dimensions et très lourdes. Les deux sujets présentaient également des branches charpentières complètement ouvertes sur leurs faces supérieures avec du bois fortement dégradé. Plusieurs zones étaient nécrosées sans bois de réaction ou présentaient des cavités avec champignons.

Face à ce constat, le bon sens et, par souci de sécurité envers le public, l'abattage avec compensation devenait alors inévitable.

Suite à ces travaux, trois nouvelles essences ont été plantées qui permettront à nouveau d'abriter de longues années les visiteurs de passage et les citoyens d'Épesses.

Places de jeux

L'ensemble des jeux de la place d'Armes à Cully a été démolé et remplacé par des nouvelles installations en bois de robinier massif, non traité. Nous trouvons maintenant, un paysage de cordes comprenant : une slackline, une harpe, un filet triangulaire, une plate-forme avec rampe, une passerelle de jungle, une plate-forme avec un toboggan en inox, une balançoire 2 places avec siège pour bébé. L'actuel bateau existant depuis 2014 a été complété par un pont de corde et une plate-forme équipée d'un toboggan en inox.

Toute la surface de la place, équipée d'un « matelas » de chute en copeau de bois, a été également complètement remplacée, permettant ainsi d'assainir une hauteur moyenne de 40 cm jusqu'au terrain naturel.

Mécanisation

En 2015, deux véhicules ont été commandés, soit un véhicule porte-outils de la marque Aebi ainsi qu'un véhicule léger 3,5 to. Ces remplacements s'inscrivent dans le cadre du renouvellement de la flotte des véhicules communaux.

Missions confiées à la voirie

Pour rappel, le personnel de voirie est soumis toute l'année à des activités très variées, mais également à des tâches en dehors des heures de travail normales. En effet, l'hiver, le déneigement et le salage des routes sont confiés à l'équipe de voirie qui est mobilisée 7 jours sur 7, entre 05h00 et 22h00. Cette activité est plus ou moins intense en fonction des événements météo. En parallèle, le personnel assume la pose et la dépose des décorations de Noël.

Durant l'été, l'équipe assume également les tâches de maintien de la propreté chaque samedi et dimanche dans les bourgs et les zones les plus fréquentées afin de présenter une image la plus en harmonie avec le site d'exception de Lavaux.

En collaboration avec l'APOL, elle pose et dépose les multiples réservations de places de parc nécessaires au bon déroulement des événements locaux.

A la lecture des éléments ci-dessus, nous pouvons remercier chaleureusement toute l'équipe de voirie pour leur engagement tout au long de l'année, par beau comme par mauvais temps, car ils travaillent principalement à l'extérieur. Parfois critiqué, parfois salvateur, le premier collaborateur de l'administration communale que le citoyen croise chaque matin est un acteur incontournable au bon déroulement de la vie communale.

Domaines viticoles

Vignes

Trois vigneron-tâcherons exploitent la plus grande partie du domaine communal en contrat de vignolage pour l'année viticole 2014 – 2015 (1^{er} novembre au 31 octobre). La répartition des parcelles de vignes est faite de la manière suivante :

• Monsieur Daniel Lambelet	51'961	m ²
• Monsieur Gaël Cantoro	51'035	m ²
• Madame Mélanie Weber	<u>22'591</u>	<u>m²</u>
	125'587	m ²

La commune exploite également la vigne de la "*Fondation pour la conservation de la Maison Buttin-de-Loës*", située à Grandvaux, d'une surface de 782 m².

Le solde des vignes communales, soit 4'497 m², est loué à cinq viticulteurs, soit MM. Michel Blanche, Marcel Corboz, Yvan Duboux, Louis Fonjallaz et Simon Vogel, avec des baux à ferme.

Vendanges

Les vendanges se sont déroulées normalement. La plupart des vignes ont toutefois subi des anomalies de croissance dues au fongicide Moon Privilège, mais également en raison d'un été caniculaire. En ce qui concerne les dégâts causés par le fongicide, la commune a suivi la procédure en déclarant le dommage auprès du fournisseur, Bayer AG. Elle attend sa réponse.

La commune a vendangé l'équivalent de 68'632 litres, y compris les raisins vendus aux négociants-partenaires, sur un droit total de 87'802 litres. Elle a encavé 51'424 litres :

Chasselas :	46'642	litres dont :
Villette	15'822	litres
Epresses	21'071	litres
Calamin	9'749	litres
Rouge :	4'782	litres dont :
Lavaux Rouge	715	litres
Plan Robert	4'067	litres

Suite à la mise au concours de février 2015, la Municipalité a décidé, dans sa séance du 27 avril, de renouveler sa confiance aux Frères Dubois, Cave du Petit-Versailles SA, à Cully, pour la vinification de la récolte communale.

Mise des vins

La mise des vins des domaines de la commune, récolte 2014, a eu lieu le 27 février 2015 à la salle Davel sous l'experte direction du Commissaire-priseur, M. Pascal-Jacques Kramer :

- Prix de départ :
Villette : CHF 6.80 Epesses : CHF 7.80 Calamin : CHF 9.00
- Vente :
56 lots représentant 31'050 litres de vin ont été vendus pour CHF 399'065.--, soit un prix moyen de CHF 12.85, répartis comme suit:
 - 7'800 litres de Villette au prix moyen de CHF 11.40
 - 15'475 litres d'Epesses au prix moyen de CHF 12.34
 - 7'775 litres de Calamin au prix moyen de CHF 15.34

Souscription aux habitants

Pour donner suite à la souscription offerte aux habitants de la commune, 5'736 bouteilles ont été acquises, représentant une entrée d'environ CHF 90'935.--.

Distinctions

En 2015, la commune a reçu le "Laurier d'Or" Terravin pour les trois appellations en vin blanc, et obtenu la 10^{ème} place au "Laurier de Platine" pour le Calamin et 6^{ème} place pour le Villette. Ce dernier a également obtenu la 96^{ème} place au classement des 100 meilleures de l'année par le journal Schweizerische Weinzeitung.

Caves

Villette

L'installation des échangeurs de chaleur et la gestion des températures ont fonctionné pour la première fois aux vendanges, à la grande satisfaction des utilisateurs.



POLICE DES CONSTRUCTIONS BÂTIMENTS FORÊTS

M. Georges Hauert
Municipal

Police des constructions

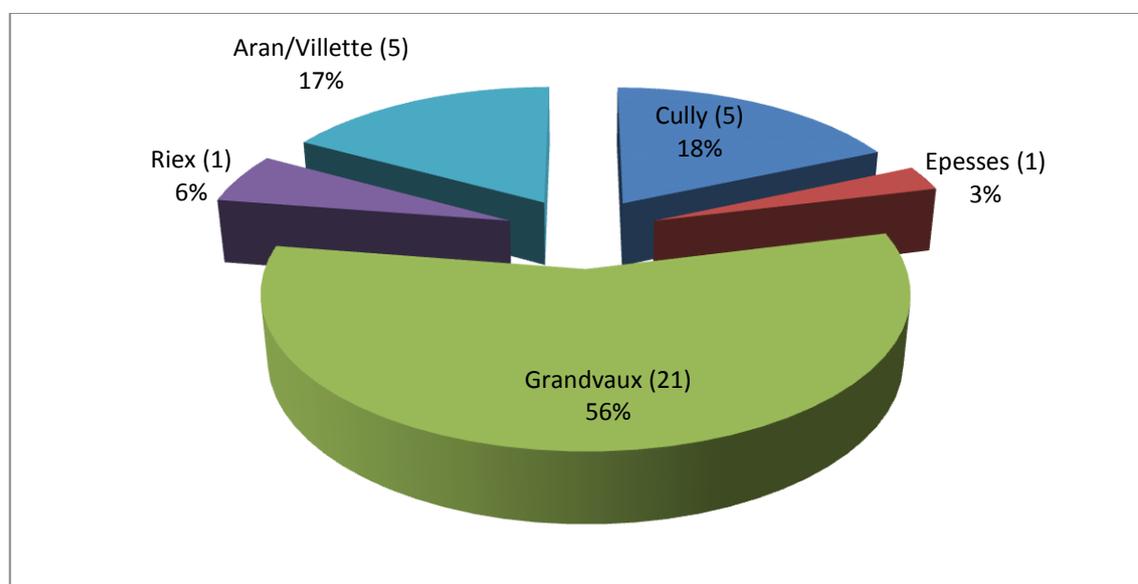
Missions du secteur

- Faire respecter les règles de police des constructions et d'urbanisme

Permis de construire

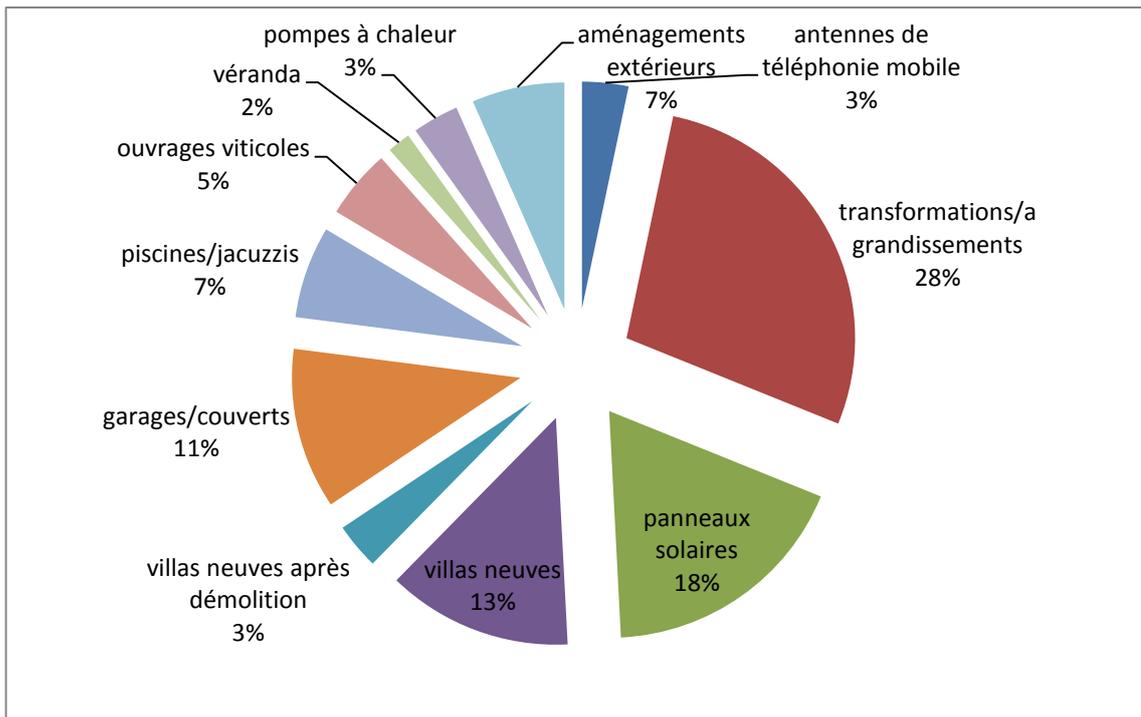
Au cours de l'année 2015, nos services ont traité 71 demandes de permis de construire, soit 33 qui ont été soumises à enquête publique et 38 qui en ont été dispensées.

La répartition de ces 71 demandes sur nos 5 villages se décline comme suit :



25 permis de construire ont pu être délivrés, dont 5 pour des dossiers soumis à l'enquête publique en 2014. 8 dossiers sont en suspens, dont 3 datant de 2014 et 2 de 2013.

A titre d'information, nous avons estimé en pourcentage, ci-après, les différents types de travaux faisant l'objet des permis de construire délivrés après enquête publique ou autorisés en dispense d'enquête.



Permis d'habiter / d'utiliser

Entre le 1er janvier et le 31 décembre 2015, 47 visites de contrôles en vue de la délivrance d'un permis d'habiter ou d'utiliser ont été effectuées par la Commission technique communale, regroupées sur 7 après-midi tout au long de l'année. 32 permis ont pu être délivrés.

Commission technique communale

La Commission technique communale est constituée comme suit :

- M. Max Graf, syndic,
- M. Georges Hauert, municipal,
- Mme Maryline Rubattel, secrétaire au service d'urbanisme,
- Mme Geneviève De Pari, secrétaire au service des infrastructures.

Commission de salubrité communale

La Commission de salubrité communale, constituée selon l'article 17 de la Loi sur la santé publique, est composée de M. Max Graf, syndic, de M. Georges Hauert, municipal et du Docteur Michel Badan. Elle intervient sur demande pour effectuer une constatation officielle de l'état d'insalubrité d'un logement, ou des conditions non conformes à la règle en matière de mise à disposition de locaux loués. En 2015, la Commission n'a pas été sollicitée.

Bâtiments et gérances

Missions du secteur

- Planifier les rénovations et transformations ainsi que l'entretien et le nettoyage des bâtiments communaux, en collaboration avec le secteur Gérances
- Locations

Bâtiments

Gestion des bâtiments du patrimoine financier et administratif. A ce titre, une liste a été établie dans l'objectif de chiffrer et prioriser les différents éléments devant faire l'objet d'un nouvel aménagement à terme (installations de chauffage, installations des différentes salles de spectacle, mobilier, etc.).

Entretien courant et rénovations sectorielles (électroménager, chauffage, sanitaire, électricité, menuiserie, peinture, etc.).

A noter qu'il y a eu un nombre particulièrement élevé de contrôles périodiques obligatoires des installations électriques durant cette année (il en sera de même pour 2016), et ceci par coïncidence des échéances à respecter par bâtiment. Ces contrôles sont dictés par l'Ordonnance sur les Installations électriques à Basse Tension (OIBT). Cela a nécessité, selon les cas, des interventions conséquentes pour la mise à jour des installations. Ces interventions ont naturellement impacté financièrement le budget.

Pour ce qui concerne les travaux les plus importants réalisés en 2015, on peut citer :

- Transformations et rénovation du café-restaurant Tout un Monde à Grandvaux, dont la création d'une nouvelle cuisine, particulièrement adaptée à ce type d'affectation ;
- Installation d'un système de refroidissement des cuves à la cave communale de Villette ;
- Assainissement des murs du sous-sol de la Maison-Jaune à Cully ;
- Réhabilitation du caveau sous la Maison-Jaune comprenant notamment la rénovation des pierres apparentes des murs et de la voûte, contribuant ainsi à la mise en valeur de ce lieu ;
- Début des travaux (1^{ère} étape) de réfection des façades de l'Auberge du Raisin à Cully, comprenant le piquage du revêtement existant, l'exécution d'un rhabillage des façades et la réfection des éléments en molasse constituant les cadres des fenêtres, ceci dans le respect des réalisations originelles. Dans ce cadre, l'enseigne dorée, symbolisant une chimère et qui menaçait de s'effondrer, a été démontée. Son inspection, en vue d'estimer le coût de sa remise en état (ferronnerie, dorures etc.) est toujours en cours ;
- Etude de faisabilité d'une relocalisation de l'installation (volumineuse) de ventilation de l'Auberge du Raisin, située actuellement dans les combles de la Maison de Ville ;

- Estimation technique et financière de l'aménagement des combles de la Maison de Ville ;
- Poursuite des investigations concernant les odeurs incommodantes signalées dans certains locaux de l'Auberge du Raisin ;
- Remplacement des chaudières à mazout à la rue de l'Indépendance 6 à Cully et à la route de la Corniche 24 à Riex ;
- Suite de l'étude de l'avant-projet et du projet définitif concernant le futur local de la voirie et du Service de Défense Incendie et Secours (SDIS) aux « Fortunades » à Cully, en vue de l'établissement du dossier de mise à l'enquête.

Gérances

Location des salles communales

Ci-dessous, recensement du nombre de locations/mises à disposition à des tiers des salles communales pour des mariages, repas d'entreprises, anniversaires, repas de soutien, manifestations annuelles des sociétés locales, etc. :

<i>Les Mariadoules, Aran</i>	: 59 locations. <i>Louée pour des cours de zumba tous les lundis soirs, des cours de gym les mardis soirs et des cours de danse contemporaine les jeudis matins.</i>
<i>Salle du Conseil des Mariadoules</i>	25 locations. <i>Louée les mercredis soirs à la société Weight Watchers et mise à disposition du PPLS les mardis.</i>
<i>Refuge du Saugey, Villette</i>	: loué à 19 reprises.
<i>Grande-salle Hôtel du Monde, Grandvaux</i>	: 58 locations.
<i>Salle Boisée du Genevrey, Grandvaux</i>	: 11 locations à des tiers. <i>Mise à disposition des sociétés locales pour des répétitions, notamment à la fanfare de Grandvaux ; occasionnellement pour assemblées aux paysannes et vigneronnes des Monts de Lavaux. Le CLEM y donne des cours de solfège et de guitare deux fois par semaine. Culte de l'enfance de la Paroisse de Villette. Louée pour des cours de yoga les mercredis soirs ; cours de LineDance tous les lundis soirs.</i>

- Salle de gym du Genevrey* : *cours de capoeira pour enfants et adultes les mardis soirs. Entraînements en salle du FC Vignoble. Entraînements de volley mixte et cours de gym dames de La Formela.*
- Refuge de Grandvaux* : **loué à 70 reprises.**
- Salles des Sociétés*, Corto Maltese, (bâtiment Logis du Monde, Grandvaux) + Caveau administratif* : **35 locations** - * *louée pour des cours de pilates les mardis et vendredis, ainsi que tous les mercredis et jeudis pour cours de yoga.*
- Ancienne salle du Conseil, Grandvaux* : *louée pour des cours de danse et de gym posturale dispensés 4 x/ semaine.*
- Salle St-Théodule/carnotzet, Riex* : **55 locations.** *Un cours de gym santé est dispensé tous les mardis après-midi et jeudis matins dans la salle St-Théodule.*
- La salle est mise à disposition 6x/année pour le marché de Riex en cas de mauvais temps, 8x, pour le culte du dimanche matin et répétitions des enfants pour fête de Noël (6x).*
- Carnotzet mis à disposition pour les séances du FSG (10x) et caveau des vigneronns de Riex pour le petit train des caveaux (11x).*
- Arboretum, Riex* : **33 locations.**
- Grande-salle d'Epesses* : **16 locations.** *Mise à disposition de la salle au Théâtre de la dernière minute d'Epesses du 2 février au 10 mars pour répétitions spectacle des 11, 12 et 13 mars, ensuite tous les mardis soirs pour les répétitions du théâtre. Egalement louée pour des cours de Judo dispensés par la société de Jeunesse de Puidoux, pendant la durée des travaux du collège du Verney.*
- Salle de classe no 2* : *mise à disposition les vendredis après-midi pour les vigneronnes de Lavaux, cours de broderie. Location pour cours d'initiation musicale Jaques Delcroze les mercredis matins.*

<i>Salle de classe (côté lac)</i>	<i>Location pour cours de yoga les lundis et jeudis.</i>
<i>Salle Davel, Cully</i>	: 32 locations (hors Festival de Jazz et Cully Classique). <i>Festival de Jazz, location du 16 mars au 24 avril et Cully classique, location du 8 juin au 3 juillet.</i>
<i>Ancien-Pressoir (Maison Jaune), Cully</i>	: 52 locations (hors Festival de Jazz et Cully classique). <i>Mise à disposition du 14 septembre au 11 octobre à M. Lambelet pour les vendanges. Location au Festival de jazz, du 23 mars au 24 avril et au Cully classique, du 15 juin au 1^{er} juillet.</i>
<i>Ruines, Cully</i>	: 9 locations ; <i>le foyer est utilisé tous les jours pour l'accueil de jour parascolaire des enfants (UAPE).</i>
<i>Combles de la Maison Jaune</i>	locations pour séances et formations internes + 59 mariages facturés. <i>Exposition de tableaux J.L. Berger du 11 juin au 28 juin.</i>
<i>Refuge de Cully</i>	: loué à 37 reprises .

Location d'appartements et locaux commerciaux

Place du Village 5 à Grandvaux : relocation d'un appartement de 2.5 pces, au 1^{er} étage dès le 1^{er} février 2015 ; résilié au 15 octobre par le nouveau locataire, un nouveau contrat de bail a été signé à cette date.

Ancien local du feu à Epresses, ruelle du Petit-Crêt, signature d'un bail dès le 1^{er} février 2015.

Location d'une cave à Riex, place R.-Th Bosshard 1-3, dès le 1^{er} avril 2015.

Immeuble rue du Collège 19 à Riex, location dès le 1^{er} mai 2015 d'un loft et d'un atelier graphique.

Rue du Vieux Collège 1 à Epresses : relocation d'un logement de 4 pces aux combles, dès le 1^{er} juin.

Café-restaurant Tout un Monde, Place du Village 7, à Grandvaux, bail en vigueur dès le 1^{er} juillet.

Rue du Village 10 à Aran : appartement de 4 pces au 3^{ème} étage, relocation dès le 1^{er} août.

Rue de la Justice 6 à Cully : appartement de 4 pces aux combles, relocation dès le 1^{er} août.

Rue du Village 10 à Aran : relocation d'un logement de 4 pces au 2^{ème} étage dès le 15 septembre.

Route de la Corniche 24 à Epresses : relocation de l'appartement de 2 pces au 1^{er} étage dès le 1^{er} octobre.

Place de la Gare 6 à Cully : deux baux à loyer sont renouvelés de six mois en six mois dans l'attente du planning des travaux des Fortunades.

Forêts

M. Hauert, en tant que municipal des forêts et président de la Centrale des forêts et du Triage de Lavaux, participe régulièrement aux diverses assemblées en lien avec l'exploitation des forêts, soit la Commission Centrale des forêts, le Triage de Lavaux, La Forestière et la Fédération des triages du Vème arrondissement.

La surface totale des forêts propriétés de la commune est de 247 ha.

En 2015, 267 m³ de coupes forcées ont dû être effectuées, essentiellement pour du bois bostryché. La Chalarose du frêne s'est propagée sur tout le territoire. Cette maladie fongique, qui attaque les rameaux du frêne, entraîne à moyen terme le dessèchement de l'arbre. Les frênes atteints deviennent cassants et potentiellement dangereux aux abords des infrastructures et bâtiments. Des abattages de sécurité ont été réalisés le long des chemins et routes forestières.

L'abandon du taux plancher de CHF 1.20 pour 1 Euro, en janvier, a engendré une baisse de prix des bois ronds et des sciages. Cette baisse s'est ressentie sur le marché au niveau de nos exploitations. En fin d'année, les prix étaient stables, mais 10 % inférieurs à ceux précédant l'abandon dudit taux plancher.

Les comptes de la Centrale des forêts pour 2015 font ressortir une participation pour notre commune de CHF 316'922.70. Les forestiers-bûcherons de la Centrale ont effectué pour CHF 40'592.-- de travaux qui ont été facturés à des tiers. Nous enregistrons d'autre part un total de CHF 199'054.-- sur les ventes de bois, CHF 30'423.-- de subventions CH/VD sur les soins aux jeunes peuplements, et CHF 28'724.-- pour l'entretien des forêts de protection.

La manifestation "Un arbre-un enfant" a rencontré un très vif succès. 58 ormes, 150 hêtres et 375 épicéas ont été plantés par les enfants et leurs proches lors de cette journée.

ÉCOLES CULTURE DÉVELOPPEMENT DURABLE

M. Yves Kazemi
Municipal

Ecoles

Association Scolaire Centre Lavaux (ASCL)

Collège secondaire du Verney (Puidoux)

Depuis août 2015, quarante-trois élèves secondaires de notre commune fréquentent le collège du Verney à Puidoux. Le confort d'accueil des pavillons provisoires est confirmé et l'organisation des transports scolaire fonctionne bien. La mise en place d'une solution d'accueil à midi a permis de limiter les déplacements des élèves et de faciliter l'organisation des familles (voir accueil de jour).

Après les travaux préparatoires de l'été, la construction du nouveau collège a débuté en novembre 2015 avec la pose de la première pierre. Depuis, le chantier va bon train et les premières structures portantes sont sorties de terre. La séparation entre les pavillons scolaires et la zone de chantier fonctionne bien. Elle minimise les nuisances des travaux et assure la sécurité de l'établissement. La construction du collège suit le planning prévu et sera terminée pour la rentrée 2017.

Regroupement scolaire primaire de Bourg-en-Lavaux

Les études techniques et structurelles réalisées sur les sites du Genevrey et des Ruvines ont permis de valider le potentiel et les besoins constructifs de nos collèges (ex. besoins constructifs, affectation des locaux, coûts de réalisation, etc.). L'étude sur les transports scolaires du bureau Microgis et la stratégie 2030 pour l'accueil de jour sont aussi finalisées. Le rapport final du projet de regroupement scolaire sera soumis au Conseil avant la fin de la prochaine législature.

Accueil pré - et parascolaire

L'Association Piccolino devient une Fondation

En 2015, l'Association Piccolino a poursuivi son chemin dans le calme et la sérénité. L'excellent travail du Comité et de la direction a permis de renforcer les capacités d'accueil tout en diminuant le coût unitaire des charges de fonctionnement. La garderie a ouvert 15 places supplémentaires (5 à la nurserie et 10 chez les grands) tandis que 12 nouvelles places d'accueil parascolaire ont été ouvertes au Foyer des Ruvines. L'ouverture du Chat Perché les mercredis évite aussi aux enfants de devoir changer de structure ce jour-là. En même temps, la participation communale à la couverture des charges d'exploitation de Piccolino se monte à CHF 724'818.- alors qu'elle était budgétisée à CHF 1'007'416.-, cette participation de 27.87% (au lieu des 35% ciblés) permet de reverser CHF 182'771.- au fonds de réserve ARAJEL. Au niveau organisationnel, l'acte constitutif pour la création de la « Fondation Piccolino » pour l'accueil de jour des enfants de Lavaux a été signé le 10 décembre 2015. Une convention entre la Municipalité et la nouvelle Fondation est en préparation pour clarifier les objectifs et l'évolution de l'accueil de jour au niveau communal.

Nouvel accueil surveillé de midi aux Ruvines et au Verney

Depuis août 2015, la commune a mis en place un accueil surveillé de midi pour les élèves de 7P-8P à la buvette du foot des Ruvines et pour les élèves de 9S-11S au collège du Verney à Puidoux. Cette nouvelle prestation palie l'absence de solution d'accueil des 7P et 8P et limite la charge de transports de midi des 9S à 11S. Elle a rencontré un vif succès auprès des parents et accueille chaque semaine quelques 50 élèves à la buvette du foot aux Ruvines et une trentaine d'élèves au Verney. Ce projet a pu voir le jour grâce à l'aide bénévole de Mmes Laurence Perot, Isabelle Hallam et Valérie Denisart, de même qu'à l'engagement généreux de nos accueillantes Mmes Yvette Kocian, Fabienne Boraley, Géraldine Hénard et Francine Fivaz. Un grand merci à toutes ces personnes.

Informatique communale

Stratégie informatique 2016-2019

En automne 2015, la Municipalité a soumis au Conseil communal une vision stratégique et un plan d'action 2016-2019 pour le développement de l'informatique communale. Cette stratégie fait suite à la mise à niveau des systèmes informatiques réalisée en 2013 (préavis n° 24/2013). Elle dresse un bilan fonctionnel de l'informatique communale et définit les priorités d'investissement pour les quatre prochaines années. Conformément à la « stratégie informatique », la Municipalité a engagé en 2015 les démarches nécessaires au renouvellement des logiciels de gestion financière et communale, à la mise en place d'une gestion électronique des données et à l'acquisition d'un logiciel de gestion des séances et de suivi des décisions. Le préavis n° 18/2015, accepté par le Conseil communal en décembre 2015, constitue une étape essentielle de la mise à jour ciblée des outils informatiques communaux.

Site Internet et guichet virtuel

La mise en place du guichet virtuel poursuit son succès. Les processus de gestion internes sont maintenant standardisés ce qui optimise la charge de travail administratif grâce à l'automatisation des processus de saisie et la diminution des renseignements téléphoniques. A titre d'exemple, environ 40% des demandes de locations des salles et refuges sont aujourd'hui gérées en ligne. Le développement des prestations de guichet virtuel, en particulier la possibilité de payer en ligne, va encore accroître l'attractivité et l'effectivité de ce service. Une statistique sur l'utilisation du guichet virtuel est en cours de réalisation. Elle servira de base pour l'établissement d'un nouveau catalogue de prestations en ligne.

Culture et communication

Subventions culturelles

Cette année encore, notre politique culturelle a permis d'enrichir la vie sociale et associative de la commune. Mis à part le Cully Jazz et le Cully Classique, la commune apporte un soutien croissant aux activités culturelles locales et régionales. Sur les presque CHF 25'000.- de subventions allouées, environ CHF 10'000.- soutiennent des activités culturelles locale (concerts, théâtre, etc.), environ CHF 8'000.- subventionnent des projets culturels individuels (livre, film, exposition, etc.) et environ CHF 5'000.- soutiennent des institutions culturelles régionale (théâtre du Jorat, Festival Pully-Lavaux-Québec, etc.). Notre participation au fonds cantonal pour les écoles de musique se monte à quelque CHF 39'000.-. Le soutien communal au frais d'écologie pour les études musicales est d'environ CHF 6'500.-.

Bibliothèque

Avec 185 abonnements (185 en 2014) et 8'890 ouvrages prêtés (9'015 en 2014) pour un fonds de 10'496 ouvrages (10'444 ouvrage en 2014), notre bibliothèque communale poursuit sa mission culturelle auprès de notre population. Outre les activités usuelles (abonnements, catalogage des ouvrages, entretien, tir et renouvellement du stock, recherche bibliographique, etc.), le projet pilote de « bibliothèque à la plage » a été poursuivi l'année passé. Durant l'été et pendant les marchés du dimanche, le petit char chargé des ouvrages éliminés du fonds (trop vieux, abîmés, non lus depuis dix ans) a pris place plus de dix fois (une trentaine d'heures) sur la place d'Armes. Les livres ont fait le bonheur des petits et grands, qu'ils soient à la plage ou en balade au bord du lac. Un nouveau projet de prêt à domicile a été mis en place par notre bibliothécaire Mme Janine Kulling. Le système est entré en fonction à fin mai. Un article de « *La Feuille* » en expliquait l'emploi. Les résultats seront évalués après deux ans de fonctionnement. Lors du Cully Bazar, la bibliothèque a mis sur pied un concours photos sur le thème : « Le livre dans tous ses états ». Douze photographes amateurs ont participé a ce concours qui a attiré de nombreux visiteurs.

Agenda 21, transports et mobilité

Un arbre, un enfant !

Le 9 mai 2015, la Municipalité de Bourg-en-Lavaux a souhaité la bienvenue aux enfants nés depuis le 1^{er} janvier 2011 en les invitant ainsi que leur famille à planter un arbre dans les forêts de la commune. Cette journée, organisée par la Commission du développement durable et l'équipe forestière du triage de Lavaux, a rencontré un énorme succès avec plus de 300 participants dont 80 enfants. Des animations sur la forêt et la nature ont été organisées par le GANAL et l'association Arbracadabra. A la fin de cette belle journée, les participants ont partagé une collation offerte par la commune. Un grand merci à chacun pour le succès de cette magnifique journée.

Une nouvelle ligne de bus à Bourg-en-Lavaux

Fin 2014, des contacts ont été pris avec la Direction générale de la mobilité pour étudier la possibilité de créer une liaison de transport public verticale entre Pra-Fornny et la gare de Cully. Ces discussions faisaient opportunément écho aux réflexions cantonales sur la réorganisation de la desserte dans l'Est lausannois. Elles ont débouché sur la création de la nouvelle ligne régionale tl 67 Pully Val-Vert/Cully Gare. Fin 2015, le Conseil communal a accepté le crédit d'aménagement de CHF 195'000.- pour la mise en service de la ligne de bus tl 67 entre Pra-Fornny et Cully Gare (préavis n° 22/2015).

Autres activités

En 2015, le succès du fonds de soutien à l'achat d'un vélo électrique ne s'est pas démenti. Ce sont ainsi 26 demandes de subvention pour un montant de CHF 7'800.- qui ont été allouées. En terme de transports, la voiture Mobility de la gare de Cully est rentrée dans ses frais pour la quatrième année consécutive. L'installation d'une deuxième voiture à la gare de Grandvaux a été portée au budget 2016.

Liste des abréviations

APOL	Association police Lavaux
ARAJEL	Réseau d'accueil de jour des enfants de Lavaux
ASCL	Association Scolaire Centre Lavaux
BH	Borne hydrante
CC	Conseil communal
CCF	Commission consultative du feu
CDD	Commission municipale du développement durable
CFF	Chemins de fer fédéraux
CIL	Commission intercommunale de Lavaux
CLEM	Centre lémanique d'études musicales
CODIR	Comité directeur
DAP	Détachement d'appui
DPS	Détachement de premier secours
EC/EU	Eaux claires/eaux usées
ECA	Etablissement d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels du canton de Vaud
EPT	Equivalent plein temps
ESCE	Etablissement scolaire de Cully et environs
EWID	Identificateur fédéral de logement
FIR	Force d'intervention régionale
FSA	Fédération suisse des avocats
GANAL	Groupe amoureux de la nature de Lavaux
GED	Gestion électronique des documents
JSP	Jeunes sapeurs-pompiers
LABEL	Les Acteurs de Bourg-en-Lavaux
LHR	Loi sur l'harmonisation des registres
LPM	Lavaux Patrimoine Mondial

ORPC	Organisation régionale de protection civile
P+Rail	Parc + Rail
PDCom	Plan directeur communal
PDDE	Plan directeur de distribution de l'eau
PE	Plan d'extension
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PPA	Plan partiel d'affectation
PQ	Plan de quartier
PROMOVE	Promotion économique de la Riviera
RCpers	Registre cantonal des personnes
RPGA	Règlement et plan général d'affectation
SABL	Service d'assainissement de Bourg-en-Lavaux
SCAV	Service de la consommation et des affaires vétérinaires
SDIS	Service défense incendie et secours
SDT	Service du développement territorial
SPBMC	Société du port et des bains de Moratel Cully
STEP	Station d'épuration des eaux usées
UAPE	Unité d'accueil pour écoliers
USL	Union des Sociétés Locales